

# L'ÉCHO

## VINON-SUR-VERDON

Magazine municipal n°183 - Juin - Juillet - Août 2024



Septembre 2024 - juin 2025  
Dernière phase des travaux du Cours

### TALENTS VINONNAIS

Matthieu BEGNIS et Dylan PETIT,  
héros du film de Christian PHILIBERT,  
"Maquisards"

### LETTRE DE CHARLOTTE

Histoire d'eau :  
l'eau, source de vie





## NAISSANCES



**Victor MAHIOU**  
20 mars 2024

**Maya SENN**  
18 mai 2024

**Livia LENCI**  
17 juin 2024

**Romy BESSE**  
20 juin 2024

## BAPTÊME RÉPUBLICAIN

**Giulia ARTALLE** 24 août 2024

## ILS SE SONT DIT "OUI"

**Didier CHINNA et Véronique CANNONERO** 18 mai 2024

**Alexandre VAIR et Marion FALCO** 6 juillet 2024

**Chems GHENDIR et Omayma SADIKI** 6 juillet 2024

**Romain DECORY et Linda MONIN** 6 juillet 2024

**Alexandre RUBIA et Laura SAUSSEY** 17 août 2024

**Grégory COLOMINA et Jessica PILLA** 24 août 2024

**Fabien COLOMERO et Erika GLARAY** 24 août 2024

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**Karl THÖNIG** 26 mai 2024

**Bénédicte BON née EMOND** 13 juin 2024

**Giselle CHARTON née BOSSI** 16 juin 2024

**Sébastien DOS SANTOS** 8 juillet 2024

**Christophe HÉRAULT** 11 juillet 2024

**Jean MAGNALDI** 20 juillet 2024

**Eugenio PERNIAS GONZALEZ** 29 juillet 2024

**Jean-Marie VEZINE** 1er août 2024

Les familles remercient chaleureusement les personnes ayant exprimé leurs témoignages d'amitié et de soutien, lors de la perte d'un proche.

## NOUVEAUX COMMERÇANTS

**Sylvain Bourmaud Ostéopathe DO**

Prise de rendez vous en ligne sur  
Doctolib ou au 06.85.72.98.53



• 475 Avenue de La République  
83560 Vinon-Sur-Verdon

• Résidence Le Flore, Avenue Des  
Thermes 04800 Gréoux-Les-Bains

**LE PRIMEUR  
DU VERDON**

**Fruits  
& Légumes**

Épicerie fine  
Fromages - Charcuteries  
Rôtisserie - Salon de thé  
Jus frais - Produits de la région

Ouvert 7J/7J de 9 h 00 à 19 h 00  
et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00

405 route des Gorges - 83560 VINON-SUR-VERDON  
Téléphone 04 88 25 00 61  
leprimeurduverdon83@hotmail.com  
Facebook : le primeur du verdon



- État Civil .....P. 2
- Édito.....P. 3
- Ça s'est passé .....P. 4
- Le mot du maire .....P. 5
- Actions municipales.....P. 7
- Travaux et environnement.....P. 14
- Au service des Vinonnais .....P. 17
- Talent Vinonnais.....P. 19
- Enfance et jeunesse .....P. 22
- Sortir à Vinon .....P. 29
- Côté Associations.....P. 33
- Infos mairie .....P. 37
- Agenda .....P. 44



## ÉDITO

par Claude Cheilan

Les jeux olympiques de Paris ont généré mondialement des millions de spectateurs, de magnifiques et intenses moments de liesse populaire et ont mis en valeur les exploits d'athlètes exceptionnels. Ce fil rouge des JO, suivons-le à notre tour, pour mettre à l'honneur les exploits sportifs de nos champions vinonnais – des plus jeunes aux plus âgés – dans plusieurs disciplines.

Ce 7 septembre, dans le cadre du Forum des Associations, nous organisons à 18h, à la salle des fêtes, une soirée spéciale dédiée à tous nos champions et à ceux sans lesquels, rien ne serait possible : les très nombreux bénévoles qui animent à longueur d'année, nos 72 associations.

Au fil des pages, vous suivrez le comité Vinon ville propre, fier de sa 4ème étoile, la visite du jury régional, pour l'obtention de la 2ème Fleur, notre Police Municipale qui se renforce de deux nouveaux agents et s'équipe de caméras individuelles, pour plus d'efficacité. Vous y trouverez un village vivant, convivial et solidaire à travers toutes nos structures sociales et associatives.

La « lettre de Charlotte » vous emmènera au fil de l'eau. Quand et comment l'eau potable est-elle arrivée dans nos maisons ?

Au fil de l'histoire, vous trouverez l'annonce du film que Christian Philibert est en train de tourner, sur le maquis du Lieutenant Vallier, dans lequel deux jeunes talents vinonnais jouent le rôle de maquisards, ainsi que le très bel hommage rendu ce 15 août aux morts de notre commune, 80 ans après le terrible bombardement du pont de Vinon le 15 août 1944.

Ce fil rouge vous permettra aussi de suivre la réalisation des travaux communaux, avec pour point d'orgue la pose de la première pierre de notre « ginguette » marquant le début de la 3ème – et dernière - phase de travaux de réhabilitation de l'esplanade Yves Guis, le vendredi 20 septembre à 11h30.

Notre fil rouge sera d'Or et de Diamant, pour fêter dans la convivialité, les couples mariés depuis 50 ou 60 ans, le 1er octobre à l'Oustau doù Verdoun.

Bonne lecture.

Votre maire, Claude Cheilan

### Suivez notre actualité en temps réel

• **N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter** qui est envoyée chaque semaine : rendez-vous sur le site [www.vinon-sur-verdon.fr](http://www.vinon-sur-verdon.fr) afin de saisir votre adresse mail dans l'encart prévu à cet effet en page d'accueil.

• **Abonnez-vous également à notre page Facebook :**  
**Ville de Vinon-sur-Verdon**

# ÇA S'EST PASSÉ



Vinvestivales



Visite du SDIS Var



Fête Belge



Cérémonie de la fête Nationale le 14 juillet



Cérémonie patriotique de la fête Belge



Pot de bienvenue aux nouveaux Vinonnais



## **« Eici l'aïgo es d'or » (ici, l'eau, c'est de l'or).**

*Dans les années 1975, ce vieux proverbe provençal figurait en bonne place, de chaque côté du pont de Vinon, symbolisant les âpres négociations engagées par la commune contre EDF, en raison du manque d'eau dans le Verdon, consécutif aux grands aménagements hydroélectriques du bas Verdon.*

### **Le canal de Provence :**

C'est sur notre commune que débute le canal de Provence, au niveau du répartiteur qui se trouve au lieudit Boutre. La Société du Canal de Provence (SCP) a été créée à l'origine, pour mettre à l'abri de la sécheresse agricole et des pénuries en eau potable, les deux départements des Bouches-du-Rhône et du Var, ainsi que la ville de Marseille.

Avec ses 5 600 kilomètres de canaux et de canalisations enterrées, la SCP mobilise des eaux issues à 90 % des réserves du Verdon, qu'elle transporte désormais dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse.

Le cours du Verdon a commencé à être aménagé dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, puis à partir de 1947, dans le cadre d'une loi de 1923, à des fins de production hydroélectrique et de réserve en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels.

Le cours du Verdon est impacté par la présence de cinq barrages hydroélectriques : Castillon (1947), Chaudanne (1952), Gréoux-Esparron (1967), Ste-Croix (1973-1975), Quinson (1974). Les grands travaux de réalisation du canal mixte (EDF et SCP) se sont déroulés en trois phases, entre 1964 et 1986.

**Les besoins en eau du canal de Provence, sont prioritaires, par rapport à la production électrique d'EDF. En fait EDF a l'autori-**

**sation de turbiner les quantités d'eau qui ne sont pas consommées par la SCP.**

**L'activité touristique et les usages sportifs qui se sont développés, grâce à la réalisation des barrages, ne sont pas non plus prioritaires.**

*Les besoins en eau du canal de Provence, sont prioritaires, par rapport à la production électrique d'EDF.*

A partir de la prise de Boutre, le canal maître part ensuite en direction de Rians, où il se divise pour former une branche qui dessert le Pays d'Aix, puis le nord de Marseille, l'autre branche, approvisionne le Var et l'est de Marseille.

Depuis 2019, une adduction souterraine de 75 km, achemine l'eau du Verdon, depuis Tourves dans le Var, jusqu'à Roquebrune-sur-Argens, afin de sécuriser l'est de notre département et les Alpes-Maritimes.

111 communes sont ainsi desservies en eau brute et quelques-unes directement en eau potable, ce qui représente environ trois millions d'habitants totalement dépendants de l'eau du Verdon, pour tous leurs usages.

Les travaux ont coûté à l'époque 12 milliards de francs, soit environ 1,8 milliard d'euros, financés pour moitié par des subventions d'Etat (essentiellement agricoles) et par des emprunts souscrits par la Société du Canal de Provence.

Depuis 1967, nous accueillons une usine hydroélectrique sur notre commune, d'une puissance de 114 GWH, qui turbine les eaux du Verdon, dans la continuité des 5 barrages construits en amont.



## La bataille de l'eau :

A partir de 1968, le détournement de la majeure partie du débit du Verdon vers les ouvrages mixtes EDF et Canal de Provence, dans le cadre de la concession hydroélectrique, ne laissait plus qu'un maigre filet d'eau dans le lit mineur de la rivière, entre les communes de Gréoux-les-Bains et de Vinon-sur-Verdon.

Ces très importants travaux d'aménagement ont eu pour conséquence le classement de ce tronçon de notre rivière, en masse d'eau fortement modifiée (MEFM). Le débit réservé inférieur à 1 m<sup>3</sup>/s, à l'aval du barrage de Gréoux/Esparron a entraîné une baisse très importante de la nappe phréatique.

Les terres agricoles situées dans la plaine, entre le domaine d'Aurabelle et le pont de Vinon, se sont progressivement asséchées. D'autre part, cette perte de débit a également modifié la ligne d'eau, ne permettant plus d'alimenter correctement l'ancien canal Noirel, dont la prise d'eau ancestrale se situait un peu en amont du pont de Gréoux, en rive gauche du Verdon.

Ce canal permettait l'irrigation gravitaire d'une grande partie de la plaine dite de Trans, mais également des terrains situés à l'aval de Vinon, en rive gauche du Verdon.

**La population de Vinon, sous l'impulsion du maire de l'époque, Roger Briano, s'était alors mobilisée en masse. Même les enfants de l'école élémentaire avaient été associés au cortège de la manifestation, qui s'est rendu à pied, jusqu'à l'usine hydroélectrique de Vinon, afin d'exprimer la colère des habitants, auprès de la direction régionale d'EDF.**

**A l'issue d'échanges houleux, le bras de fer semblait tourner à l'avantage de notre commune, la direction cédant provisoirement sur le doublement du débit réservé.**

**Une partie de la population de Vinon en-**

**thousiaste, s'est même rendue jusqu'au barrage de Gréoux/Esparron, pour constater de visu, l'augmentation du débit à partir de l'évacuateur de crue.**

Quelques semaines plus tard, à sa grande stupéfaction, la commune recevait une facture conséquente émanant de la direction d'EDF, correspondant à la perte financière générée par les m<sup>3</sup> non turbinés, à l'usine de Vinon.

Cette missive pour le moins inattendue, stoppait net la fronde et les velléités vinonnaises. Il aura fallu attendre 2011, pour que la concertation menée avec EDF par le Parc Naturel Régional du Verdon et grâce aux financements de l'Agence de l'eau RMC, aboutisse enfin, pour augmenter le débit réservé de 1 m<sup>3</sup>/s à 2,2 m<sup>3</sup>/s à l'aval du barrage de Gréoux/Esparron.

L'aménagement de la place et de l'esplanade Yves Guis, met justement en valeur ce rapport ancestral et très particulier entre notre commune et les divers usages de l'eau.

Les fontaines décoratives du Cours et la table d'eau, sont alimentées en eau brute provenant du réseau agricole de Trans et se déversent ensuite vers le canal d'arrosage, pour irriguer les jardins familiaux et les cultures agricoles situés à l'aval du village.  
**« Rien ne se perd, tout se recycle ».**

*Votre maire, Claude CHEILAN*





## INAUGURATION DU NOUVEAU LOCAL DES RESTOS DU CŒUR

En présence de Monsieur le maire, Claude Cheilan, de la première adjointe, Maryse Cabrillac, et du président des Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône, Alain Evezard.



Basés sur Vinon depuis 3 ans, dans un premier temps à la salle des fêtes puis dans un local appartenant à la commune, la municipalité s'était engagée à accueillir les "Restos du Cœur" dans un lieu approprié.

C'est désormais dans la zone du pas de Méc que la distribution des denrées a lieu chaque lundi après-midi : une cinquantaine de familles sont bénéficiaires, témoignant de l'importance cruciale de la présence des Restos du Cœur sur le secteur.

Bien plus qu'un simple lieu de distribution alimentaire, cet espace fait également office de structure sociale, prête à accompagner et orienter les personnes



vers d'autres organismes, notamment pour la réinsertion professionnelle.

Une vingtaine de bénévoles dévoués, dont Michel Sanchez - responsable - gèrent l'antenne dans son intégralité, de la gestion des stocks à l'accueil des familles.

La réalisation de ce projet, d'un coût total de 124 000 euros, a été financée par la commune. Les Apprentis d'Auteuil ont participé aux travaux : cet organisme

qui vise à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, s'aligne parfaitement avec les valeurs des Restos du Cœur.

**Contact :** 35 avenue des entrepreneurs 83530 Vinon-sur-Verdon

Dès le 2 septembre, la distribution s'effectue les lundis de 13h30 à 16h30.

Inscriptions sur rendez-vous et renseignements au 09 87 78 77 35.



# ACTIONS MUNICIPALES



## VINON-SUR-VERDON - UNE PROPRETÉ 4 ÉTOILES

Le Comité Vinon Ville Propre est très fier d'annoncer l'obtention pour Vinon-sur-Verdon de la 4ème étoile de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), ce qui représente 4 étoiles obtenues en 4 ans.

**Ce succès est obtenu grâce au travail de tous ceux qui œuvrent pour la propreté de notre village :**

la municipalité, les agents municipaux, les bénévoles du Comité, les écoles, les associations, l'agglomération, la Région, et les Vinonnais. Le dossier de la 4ème étoile est consultable sur le site Web de la municipalité.

En cours d'année 2024, des cendriers de rue ont été posés (voir la carte des cendriers déjà installés). Dans les projets 2024-2025, sont prévues une zone non-fumeur devant le collège et plusieurs sessions de distribution de cendriers de poche, comme cette année aux Vinestivales et à la Fête Belge.

Le Comité continuera les relevés mensuels pour compter et catégoriser nos déchets, ce qui aide à cibler les priorités. Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes de la Mission Locale qui se joignent à l'équipe de releveurs bénévoles depuis cet été.

A partir de septembre, nous renouvelons également des balades-ramassages plusieurs fois dans l'année. Cette action est menée par un groupe de bénévoles et **tout**



**le monde y est le bienvenu.** Merci de signaler votre intérêt auprès du Comité : [vinonvillepropre@gmail.com](mailto:vinonvillepropre@gmail.com)

Nous vous conseillons deux sites utiles pour réduire les déchets et promouvoir les actions éco-responsables :

■ Une plateforme de petites annonces gratuites autour du broyage/paillage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://boursovert.org/>

■ Une plateforme inter-entreprises pour stimuler les échanges de ressources du territoire : <https://actif-cci.fr/>

Le Comité Vinon Ville Propre tiendra un stand au Forum des Associations le 7 septembre.

Venez nous rencontrer pour en savoir plus sur nos actions.

### EMPLACEMENT DES CENDRIERS

MIS EN PLACE EN 2023



## INTERDICTION DE JETER DES MÉGOTS DE CIGARETTES

La commune vous informe de la mise en place d'un nouvel arrêté municipal interdisant de jeter des mégots de cigarettes sur la voie publique et dans tous les espaces publics, y compris les terrasses des commerces. Cette mesure vise à préserver la propreté et l'environnement de notre commune. Consultez l'arrêté municipal n°2024/135 sur le site internet [www.vinon-sur-verdon.fr](http://www.vinon-sur-verdon.fr)



### SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION :

- 135 euros d'amende forfaitaire,
- 90 euros d'amende minorée,
- 375 euros d'amende majorée,
- Jusqu'à 750 euros d'amende judiciaire maximale.

Utilisez les cendriers publics mis à disposition et incitez votre entourage à faire de même.

Merci pour votre coopération !





## VISITE DU JURY DÉPARTEMENTAL DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune a eu l'honneur d'accueillir le jury départemental du prestigieux concours Villes et Villages Fleuris. Après avoir obtenu un prix spécial régional pour l'embellissement du village en 2023, notre commune se porte cette année candidate pour une deuxième fleur, symbole de notre engagement continu en faveur de l'embellissement et du développement durable.

Le maire, Claude Cheilan, Jackye Teychenné, adjointe au cadre de vie et espaces verts, plusieurs

élus locaux et les services techniques, ont, dans un premier temps, présenté notre commune, tout en soulignant lors d'une visite guidée les initiatives mises en place et les efforts collectifs de la municipalité, des associations locales et des habitants pour améliorer le cadre de vie vinonnais.

Nous attendons maintenant avec impatience les résultats et espérons décrocher cette 2ème fleur !



## PERMANENCE MENSUELLE DE L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE COMMUNALE ET À LA PROTECTION DES POPULATIONS

La délégation à la sécurité concerne :

- tous les problèmes liés à la sécurité, la tranquillité, la salubrité et la sûreté publique.
- sécurité routière, contraventions, etc.
- aide aux victimes de harcèlement, afin de les diriger vers les services adaptés.
- Plans Particuliers de Mise en Sécurité dans les établissements scolaires (PPMS).
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Plan Particulier d'Intervention (PPI) : distribution des comprimés d'iode.

Les prochaines dates de cette permanence sont :

■ **jeudis 26 septembre et 24 octobre de 14 h à 16 h 30.**

**Vous pouvez prendre rendez-vous directement au secrétariat de la police municipale, 53 route de Saint Julien,**

■ ou par téléphone au **04.92.78.98.60**

■ ou par mail à : **accueilpolicemunicipale@vinon-sur-verdon.fr**



Maïté Noé,  
Adjointe déléguée  
à la Sécurité



## INAUGURATION DES TRAVAUX DU COURS, ET POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA GUINGUETTE.

Le vendredi 20 septembre à 11h30 soulignera un jour important pour notre commune, avec l'inauguration des travaux du Cours, phases 1 et 2. Cet événement constitue un pas décisif vers la transformation et la modernisation de cet espace, destiné à devenir un lieu de vie, de rencontre, pour tous les habitants.

La cérémonie d'inauguration sera marquée par la pose de la première pierre de la guinguette, symbole annonciateur de la troisième phase des travaux.

La troisième phase, prévue jusqu'en juin 2025, verra l'achèvement de la guinguette ainsi que d'autres aménagements, tels que le réaménagement du parking et du Cours,

côté Crédit Agricole, visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie au cœur de notre commune.



## MÉDECINS : UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ POUR LA COMMUNE EN VUE DU CLASSEMENT EN ZONE FRANCE RURALITÉ REVITALISATION (ZFRR)

Médecins : une nouvelle attractivité pour la commune en vue du classement en Zone France Ruralité Revitalisation (ZFRR).

Pour le plus grand soulagement de tous, le docteur Alain Néré, médecin généraliste, s'est installé à Vinon début mai 2024.

Présent à son cabinet au Moulin de St-André, dès le lundi matin jusqu'au samedi midi, il se déplace à domicile quand il le juge nécessaire.

**Nous pouvons le remercier d'avoir décidé de se fixer sur notre belle commune et de se mettre ainsi à la disposition des Vinonnais.**

Mais notre recherche ne s'arrête pas là, car un seul médecin n'y suffira pas. Nous devons continuer nos recherches, pour répondre à la demande.

Nous réservons deux cabinets pour deux autres généralistes, afin d'être en mesure de répondre à tous les besoins des Vinonnais. En cette période de pénurie médicale nationale, nous savons que ce sera encore difficile.

**Zone France Ruralité Revitalisation (ZFRR) :** Après des mois de douches écossaises, oui, non, non, oui, à force de remuer ciel et terre, à force d'insister et de défendre notre position, nous venons de recevoir une réponse engagée, de la ministre au préfet.

**Alors oui, cette fois ci nous pouvons en parler Vinon va être classée en Zone France Ruralité Revitalisation (ZFRR), début 2025.**

Ceci aura pour effet de rendre la commune plus attractive pour les médecins, les entreprises qui s'installent, en renforçant leurs exonérations fiscales et sociales.

Les écoles, le collège, auront également des avantages liés à cette classification. Le centre social, la commune, pourront prétendre à certains appels à projets.

**Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) :** enfin, nos médecins et paramédicaux de Vinon, la Verdière, Ginasservis, St Julien, St Paul... (kinés, infirmiers, orthophonistes, pharmaciens, dentistes) regroupés en Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), ont déposé leur projet auprès de l'Agence Régionale de Santé. (ARS).

Ils réfléchissent à la mise en place d'actions de prévention, qui manquent depuis quelques années sur le territoire.



Maryse Cabrillac,  
1ère Adjointe



## CÉRÉMONIE DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DU BOMBARDEMENT DU PONT DE VINON - 15 AOÛT 1944



Le 15 août 2024, la commune de Vinon-sur-Verdon a commémoré le 80ème anniversaire du tragique bombardement qui a endeuillé le village lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce jour-là, en 1944, alors que le débarquement de Provence battait son plein, la petite ville a été frappée par des bombardements alliés, visant à couper les voies de communication des troupes allemandes. Douze personnes ont perdu la vie, et vingt-trois autres ont été blessées.

La cérémonie, émouvante et solennelle, a rassemblé de nombreuses personnalités locales, des Vinonnais, ainsi que les familles des victimes. Le maire a ouvert les discours en remerciant chaleureusement toutes les personnes présentes, soulignant l'importance de se souvenir de cet épisode douloureux de l'histoire locale.

Le sous-préfet de Brignoles, Aboud Charbel, représentant le préfet du Var, a également pris la parole. Il a rappelé l'importance du devoir de mémoire, tout en exprimant son soutien indéfectible à la commune de Vinon-sur-Verdon,

saluant le courage des habitants face aux épreuves traversées durant la guerre.

Le point d'orgue de la cérémonie fut l'appel aux morts pour la France, où les noms des victimes du bombardement ont été cités par le maire, suivi d'une minute de silence en leur mémoire. L'émotion était palpable, notamment parmi les familles des disparus, dont plusieurs membres étaient présents pour honorer leurs proches.

Le maire a également évoqué les moments de terreur vécus par la population lors du bombardement, rappelant les circonstances tragiques qui ont conduit à la mort ces douze innocents, dont un enfant de cinq ans. Le souvenir des résistants, Henri PARDIGON



réfractaire au STO, abattu par les miliciens, le même jour que l'ancien maire André ARBAUD, a aussi été mis en lumière, soulignant leur rôle crucial dans la libération de la Provence.

En conclusion, le maire a insisté sur l'importance de transmettre la mémoire de ces événements aux générations futures, afin que le sacrifice des victimes et des résistants ne soit jamais oublié.



## UNE COPRODUCTION DE SÉCURITÉ POUR UN ENVIRONNEMENT APAISÉ :

**Tout comme les années précédentes, la ville a signé une convention avec le Parc Naturel Régional du Verdon (PRNV).**

Par cette convention, nombreux sont ceux qui ont pu constater la présence, sur l'ensemble des berges du Verdon, des patrouilles d'Écogardes sillonnant les lieux quotidiennement.

Ces patrouilles ont pour but principal de prévenir les atteintes aux règles de l'environnement, de la pêche, du camping sauvage, des risques d'incendies, etc.

L'enjeu environnemental étant une des préoccupations majeures de la politique de sécurité menée par le maire, la police municipale a été missionnée par ce dernier pour renforcer ces patrouilles.

Ce sont donc deux agents de surveillance de voie publique qui ont, par leur présence sur le terrain, pu renforcer les effectifs du Parc Naturel Régional du Verdon, lors de leurs opérations régulières.

Pour compléter le dispositif, le maire a également ordonné une opération coordonnée mixte, le 15 août dernier et ce sont, en complément des écogardes, des agents assermentés du Parc et des ASVP, les policiers municipaux qui ont pu se greffer à cette opération.

Une opération de près de 3h s'est organisée sur les sites suivants :

■ Les berges du Verdon sur l'esplanade Briano et Capriata d'Orba.

■ Les berges du secteur des Mians.

■ Les lacs des Gravières.

Lors de cette opération, de nombreux contrôles ont pu être opérés par les agents de police et les gardes assermentés du Parc :

■ Contrôle des cartes et des opérations de pêches en cours,

■ Surveillance des berges du Verdon et constatations des infractions aux règles des arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur (usage du feu, dépôt d'immondices, occupation du domaine public sans autorisation, etc.)

Pour la police municipale, cette coproduction de sécurité est essentielle pour préserver la faune et la flore de nos berges.

Elle permet, non seulement de limiter les actes d'incivilités mais aussi de renforcer la crédibilité de l'ensemble des partenaires associés.

Ainsi, les écogardes, les agents de la police de l'environnement du Parc Naturel et la police municipale, œuvrent tous avec les mêmes objectifs : apaiser les lieux de nos magnifiques berges et les rendre plus attractives, sans pour autant les dénaturer.





## L'OUSTAU DU VERDON INVITE LA POLICE MUNICIPALE DANS SES LOCAUX :

Améliorer les relations entre la police et la population est une condition essentielle pour garantir un sentiment de sécurité pour les administrés et un gage d'efficacité et de sérénité pour la police dans ses missions quotidiennes.

C'est donc sous l'impulsion de Maryse CABRILLAC, première adjointe au maire et avec l'engagement de Monsieur le maire, que le 21 août dernier, la police municipale a été cordialement invitée, dans les locaux de l'Oustau du Verdon pour rencontrer les aînés de la commune.

Cela a été l'occasion pour la police municipale de diffuser une information générale

sur son fonctionnement quotidien mais aussi de leur transmettre les meilleurs réflexes de sécurisation pour leurs domiciles, et ainsi limiter les risques de cambriolages.

Ces échanges interactifs ont aussi permis de mettre l'accent sur les tentatives de fraudes aux cartes bancaires, aux faux PV, aux faux démarcheurs, etc.

Le chef de la police municipale s'est dit pleinement satisfait de cet échange et assure que ce genre d'intervention est en parfaite cohérence avec la politique locale de sécurité engagée par le maire et place la police municipale dans ses pleines prérogatives de police de proximité.





## Phase 3 des travaux du Cours

■ La phase 2 du projet correspondant à la rue du Bayle, l'avenue Henri Pardigon et le Cours devant les commerces, s'est achevée au début du mois de juin 2024.

Pour permettre aux commerces de profiter des terrasses, le chantier a été mis en pause entre le mois de juin et le mois de septembre.

A compter de septembre 2024, les entreprises titulaires vont démarrer les travaux relatifs à la dernière phase du projet. Il s'agit du réaménagement du parking et du Cours, entre le rond-point et les commerces.

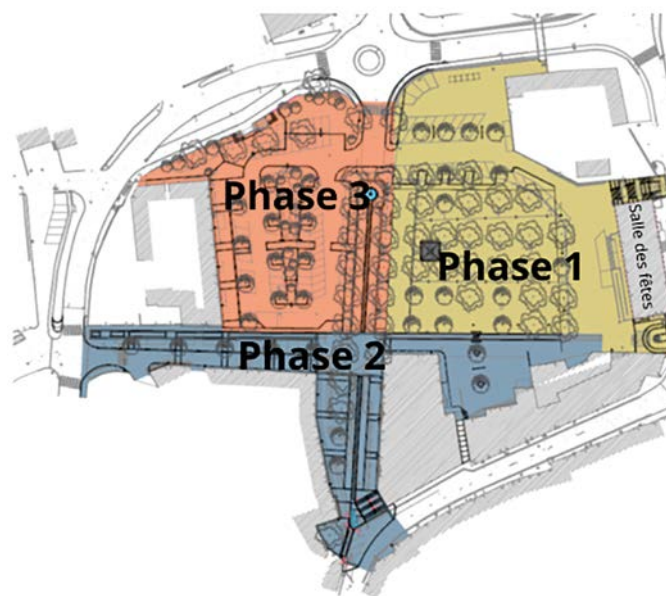
Cette phase devrait durer environ 10 mois avec un achèvement prévu pour début juin 2025. Le montant des travaux est estimé pour cette phase à **920 000,00 € HT**. **Le stationnement aux abords immédiats risque - durant la période de travaux - d'être difficile. L'entreprise devra assurer la mise en place et le maintien du cheminement et des accès aux commerces et établissements publics.**

### - Construction de la guinguette sur le Cours

En parallèle du projet d'aménagement de la place, les élus ont décidé de mettre en œuvre un bâtiment d'une surface de 35 m<sup>2</sup> à côté de la piste de danse. Ce bâtiment, conçu en charpente métallique avec bardage, comprendra :

■ Un espace buvette mutualisé qui sera mis à disposition des associations lors des manifestations. L'objectif est de remplacer de manière pérenne la buvette mise en place contre le canal lors de la période estivale.

■ Un local pour l'association de boulistes pour compenser la démolition de leur ancien local situé contre l'hôtel de ville.



■ Un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux démarreront à la mi-septembre et devraient durer environ 6 mois jusqu'à la livraison du bâtiment.

**Le coût des travaux est de 180 000,00 € HT.**

**Les entreprises titulaires sont :**

- Lot 1 : AECF (Terrassement - GO).
- Lot 2 : SIS (Charpente métallique).
- Lot 3 : Ghigo (Menuiserie).
- Lot 4 : SEGIP (Electricité).
- Lot 5 : Fauché (Plomberie).
- Lot 6 : SAGELEC (Sanitaire automatique).

## TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES ÉQUIPES TECHNIQUES

**Comme chaque année, les équipes techniques ont procédé à des travaux d'entretien dans l'école élémentaire et l'école maternelle.**

Elles ont aussi effectué des travaux d'entretien sur le patrimoine végétal de la commune et ont notamment procédé à des mises en sécurité de certains arbres dangereux. Ces actions se sont surtout concentrées sur le bord du Verdon, à l'esplanade Roger Briano, fortement fréquentés en période estivale.

En complément des équipements mis en place ces dernières années (aire de jeux, aire de fitness, parcours santé, etc.), la commune a engagé la mise en œuvre d'une pyramide de corde destinée aux enfants. **Cette opération d'un montant de 15 000,00 € est financée grâce aux actions conduites toute l'année par le comité Cadre de vie (vide grenier, marché de Noël, etc.).**





## AFFICHAGE LIBRE

Conformément au code de l'environnement, le maire doit déterminer par arrêté, et faire aménager sur le domaine public ou sur du domaine privé de la commune, un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage libre. Aucune redevance ou taxe n'est perçue à l'occasion de cet affichage ou de cette publicité.

Le code de l'environnement précise en particulier que toutes les communes françaises doivent disposer d'au moins :

- Quatre m<sup>2</sup> d'affichage libre pour les communes de moins de 2000 habitants,
- Deux m<sup>2</sup> supplémentaires par tranche de 2000 habitants et au-delà.

Aussi pour la commune de Vinon, dont la population s'établit à 4333 habitants en 2021, une superficie nécessaire de 8 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la législation précise que le ou les emplacements réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans

but lucratif, doivent être disposés de telle sorte que tous points situés en agglomération se trouvent à distance de moins d'un kilomètre les uns des autres.

La commune de Vinon-sur-Verdon, dispose de plusieurs points d'affichage libre sur son territoire dont :

- 1 panneau simple face, situé au rond-point de l'Aérodrome.
- 1 panneau double face, situé à l'école maternelle.
- 1 panneau simple face, situé sur la rue de Saint-Pierre.
- 1 panneau simple aux abords du collège.

Actuellement la commune dispose de 8,37 m<sup>2</sup> d'affichage sur son territoire.

A court terme, la commune va renforcer cet affichage avec deux points supplémentaires :

- 1 panneau dans le secteur de la place des Aires
- 1 panneau dans le secteur du Colombier.

## TRAVAUX DE VOIRIE

**La commune de Vinon sur Verdon, va engager avant la fin de l'année 2024, plusieurs opérations de voirie dont :**

- L'aménagement d'un parking route de Saint-Julien (à côté du lavoir de Trans). Ce projet sera finalisé en 2025 par l'aménagement d'un cheminement piéton entre les escaliers de la mairie et le poste de police municipale. L'objectif est d'améliorer les continuités piétonnes et l'accessibilité des équipements publics, tout en maintenant une bonne capacité de stationnement à proximité du centre urbain.

- L'aménagement du parking Esplanade des Abeillons. L'objectif est d'améliorer le parking situé à proximité de la promenade des Abeillons, fortement sollicité notamment l'été.

- La rénovation du chemin de la Clape entre le rond-point de la Suble et le chemin du Serpolet.

- La rénovation du chemin de Bouyte entre l'impasse de Pontoise et l'impasse des Cerisiers.

- Les travaux seront réalisés dans le cadre du marché d'entretien de la voirie de la ville, dont le titulaire est l'entreprise EUROVIA.



A noter qu'en juin 2024, la commune, suite à l'acquisition foncière d'une bande de 1,5 m en pied de route départementale, a finalisé l'aménagement d'un cheminement piéton entre le trottoir existant et l'impasse des Paridettes. Ce projet permet aux riverains d'accéder de manière sécurisée à l'avenue de la République.



Gérard La Rocca,  
Adjoint délégué  
aux Travaux



## PROPRETÉ URBAINE STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**De manière récurrente, de trop nombreux sacs à ordures ménagères ou autres sont déposés au pied des conteneurs et au niveau des Points d'Apport Volontaire (PAV).**

Cette façon de faire cause de multiples désagréments, en particulier le fait que les animaux errants viennent détruire les sacs pour s'emparer d'éventuels restes de nourriture. De plus, dès qu'un dépôt en dehors des bacs est fait, d'autres s'ensuivent et très vite on se retrouve devant un tas de sacs poubelles éventrés. Cela ternit l'image de la ville. Votre ville.

**Les conteneurs en bacs comme en PAV sont vidés très régulièrement. Je vous donne ci-après les jours de ramassage :**

- Centre-Ville à partir de 5h30 :
  - lundi, mardi, vendredi de septembre à juin.
  - lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi en juillet et août.
- Périphérie et écarts à partir de 4h :
  - lundi et vendredi de septembre à juin
  - lundi, mercredi et vendredi en juillet et en août.
- Pour les emballages en bacs (jaunes, situés à côté des bacs gris à ordures ménagères), mardi et jeudi.
- Pour les emballages en îlots (Point d'Apport Volontaire), mardi/mercredi.
- Les cartons, lundi, mercredi, vendredi.

Bien sûr, en fonction des jours fériés, ces horaires peuvent varier. De même, un camion qui tombe en panne au moment de partir, et le passage est décalé. Croyez bien que ceci est indépendant de la volonté de DLVAgglo comme de la Société Véolia qui est le prestataire de l'Agglomération.

**Nous avons la chance d'avoir une déchetterie dans notre village.**

Encore de nombreuses communes n'en sont pas pourvues et leurs habitants doivent aller dans les villages voisins. Alors pourquoi certaines personnes déposent encore des objets qui devraient être apportés en déchetterie, à côté des bacs à roulettes ou sur les sites de PAV ? Elles ont pris leur véhicule pour venir jusqu'au PAV, pourquoi ne pas pousser un peu plus loin jusqu'à la déchetterie ?

**D'autant que celle-ci est ouverte très largement :**

**Du lundi au samedi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30,  
Fermée les dimanches et jours fériés.**

**Enfin, je vous rappelle que tout contrevenant (dépôt illicite en dehors des bacs notamment) est passible d'une contravention de 2ème classe.**

Vinon est votre ville, votre lieu de vie, prenez soin de votre village !

**Pour obtenir des renseignements sur tous les déchets voilà le lien :**

<https://www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/environnement/tri-des-dechets/>



Chantal Boussard,  
Adjointe déléguée  
à la gestion des déchets

## UN GESTE DE TRI SIMPLIFIÉ



Pleinement engagée dans la gestion des déchets et soucieuse de développer un territoire éco-responsable, DLVAgglo a fait le choix de mener une politique incitative en faveur du tri. Cet engagement se matérialise par le passage à une collecte en multi-matériaux à compter du 1er septembre. Cela signifie que plusieurs types de matériaux recyclables seront collectés dans un même bac, en l'occurrence les emballages et les papiers seront collectés dans le bac jaune.

Ce nouveau mode de collecte, au-delà de simplement faciliter le geste de tri des usagers, améliore également son efficacité (en moyenne, on observe une augmentation de 20 % des déchets triés dans les intercommunalités faisant l'objet d'une collecte en multi-matériaux). De plus, collecter les papiers et les emballages au sein du même bac présente d'autres avantages tels que la réduction des nuisances sonores ou encore de l'impact environnemental, du fait de la diminution du nombre de tournées de camions nécessaires.

Jusqu'au 31 octobre 2024, les colonnes bleues vont progressivement disparaître jusqu'à être totalement remplacées par des colonnes jaunes.

**Ensemble, réduisons nos déchets !**





## UN PROGRAMME DE RENTRÉE BIEN REMPLI

La rentrée accueillera une série de programmes enrichissants et variés, qui aborderont de sujets tels que la sexualité des seniors, des ateliers pratiques sur la mobilité au volant. Des événements culturels et festifs sont également prévus.

La sexualité des seniors reste un sujet souvent tabou, mais il est crucial d'en parler ouvertement et sans jugement. La conférence offrira un espace de discussion libre et informatif. **Elle se tiendra le mardi 12 novembre et sera animée par des professionnels de la santé dans la salle d'activités de l'Oustau.**

La sensibilisation au cancer du sein est un enjeu majeur de santé publique. Pour informer et toucher notre public de manière différente, **nous proposons une représentation théâtrale sur ce thème le mercredi 23 octobre à 14h.**

**LA MAISON  
DU PARTAGE**  
Centre social et culturel



### La Semaine Bleue, semaine nationale en faveur des seniors.

Comme chaque année, nous prévoyons une série de rendez-vous conviviaux afin de célébrer cette semaine spéciale. Au programme : des sorties culturelles, des repas festifs, des animations musicales et des activités intergénérationnelles.

Ces événements visent à favoriser le lien social et à mettre nos aînés en lumière.



Atelier 1er secours spécial seniors

## CCAS - L'OUSTAU EN VACANCES

Chaque année, pendant les 15 jours de fermeture du centre social « la Maison du Partage », le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prend le relais avec un groupe de bénévoles. Ainsi ce lieu de rencontre des aînés peut être maintenu ouvert dans une salle climatisée en cette période de grande canicule.

Merci à tous les intervenants bénévoles, les chauffeurs : les deux Bernard et Marie-Christine.

Merci à l'aide au service : Gilou, Sylvia, Éliane, Bernard.

Merci à la police municipale pour ses conseils préventifs : arnaques, sécurité.

Merci à Maître Paschal, Avocat, pour ses bons conseils : pacs, dons, legs, succession.

Merci à Prune, excellente organisatrice de loto, et aux gentils donateurs qui ont fourni une grande partie des lots.

Merci à Régis Nicolas pour la projection gracieuse de son merveilleux film « la magie du plateau de Valensole ».

Merci aux commerçants du Cours pour leur excellent accueil.

Merci à l'équipe cantine pour ses plats goûteux et sa bienveillance.

Merci à l'équipe d'entretien pour ce surcroît de travail.

... Et bravo à vous d'être venus si nombreux en profiter.

Cette parenthèse de 15 jours a permis cette fois encore à nos retraités de se retrouver dans une ambiance festive. Oui, ils étaient en vacances. Oui, ils ont fait quelques entorses au régime : apéros, goûters, glaces, gâteaux, pizza, restaurant... mais toutes les bonnes choses ayant une fin, le moment est venu de redevenir raisonnables, de reprendre les bonnes habitudes : gym, repas équilibrés, sous l'œil bienveillant et attentif de l'équipe de la Maison du Partage, qui prend soin d'eux et de leur santé tout au long de l'année.



Maryse Cabrillac,  
1ère Adjointe





## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Un service de restauration au cœur de la commune



Romain Joubert, nouvelle recrue à la cuisine centrale, en tant qu'agent de restauration.

La cuisine centrale joue un rôle important en confectionnant des repas équilibrés et savoureux pour divers établissements de la commune. Chaque jour, ce service alimente les deux écoles, la crèche et le foyer restaurant des retraités, l'Oustau du Verdon.

En plus de ces services, la cuisine centrale gère également le portage de repas à domicile, assurant la livraison quotidienne d'environ 30 repas. Ce service est destiné à améliorer la qualité de vie des personnes qui ne peuvent pas se préparer des repas eux-mêmes. Il démontre toute son importance dans le cadre du maintien des personnes âgées à domicile.

#### Qui peut bénéficier de ce service ?

- Les personnes de plus de 60 ans.
- Toute personne malade ou en convalescence après une hospitalisation.
- Les titulaires d'une carte d'invalidité à 80%.

  
Prix du repas 7,50€  
Le plateau comprend :  
Le déjeuner (entrée, plat, dessert)  
Le dîner (potage et dessert)  
Pain et boissons non compris

## ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « L'Eau Vive »

Mis sur pied au 2ème trimestre 2024 par le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune en partenariat avec deux classes de l'École élémentaire « L'Eau Vive », le projet de correspondance intergénérationnelle est un succès.

Seniors et enfants ont tissé des liens forts, et un premier bilan a permis de constater combien ces échanges sont riches pour tous.

Pour mieux partager ces moments précieux, une rencontre entre ces deux générations a été organisée autour d'un goûter.

Ce fut un moment riche en émotion où la convivialité et la joie étaient au rendez-vous !

Un grand merci à tous les participants d'avoir contribué à cette réussite !

Contact : Delphine Colantonio

04.92.78.96.09

ccas@vinon-sur-verdon.fr





## DEUX JEUNES VINONNAIS QUI ONT DU TALENT :

**Matthieu BEGNIS et Dylan PETIT, héros du film de Christian PHILIBERT, "Maquisards", actuellement en cours de tournage.**

### ■ Contexte historique - le cahier rouge du maquis.



Gleb Sivirine alias lieutenant Vallier

Gleb Sivirine est né en 1910 à Odessa, qu'il quitte avec ses parents, pour arriver en France, à Marseille, en 1920. En 1944, **il prend la tête d'un maquis au Plan-de-Canjuers**. Pendant 180 jours, du 26 février au 29 août 1944, **Gleb Sivirine, alias le lieutenant Vallier**, qui commande le maquis de l'Armée secrète dans le Haut-Var, (il en fera « un maquis de combattants », avec une centaine d'hommes), tient un journal dans un cahier d'écolier à la couverture rouge "**le cahier rouge du maquis**". Il y raconte son quotidien et celui des troupes qu'il entraîne. (...) Le 15 août, à Collobrières, ils aident les résistants locaux à préparer l'arrivée de l'avant-garde des Américains puis accompagnent les troupes françaises vers Toulon. Les « combattants du maquis Vallier » libéreront la presqu'île de Giens

et y recevront la reddition de la garnison allemande avant de poursuivre la guerre avec l'Armée B du général de Lattre de Tassigny, jusqu'au coeur de l'Allemagne. **Gleb Sivirine reçoit le 3 août 1946, la Médaille de la Résistance avec Rosette**. Après la Libération, cet ingénieur issu d'une famille de Russes blancs, se tiendra loin de la politique. Il sera professeur de mathématiques dans le Var.

### ■ Le film "Maquisards".

Ce livre est le "fil rouge" du projet du réalisateur Christian PHILIBERT (à qui l'on doit "les 4 saisons d'Espigoule"), qui met en lumière les héros du maquis Vallier, mais aussi les acteurs qui les incarnent. **Et parmi eux, deux jeunes Vinonnais, nos "Talents" de ce numéro, qui deviendront peut-être des "talents" à part entière dans le grand monde du spectacle : Matthieu BEGNIS et Dylan PETIT**, qui participent au film de Christian Philibert, lequel se décline en deux volets très originaux.

## ■ LES ACTEURS S'EXPRIMENT ICI SUR LEUR "PERFORMANCE"

- **Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette réalisation ?**

**Matthieu BEGNIS :** « Nous travaillons sur un documentaire qui retrace le parcours des maquisards dans le Haut Var entre février et août 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce documentaire est basé sur le livre du lieutenant Vallier, "Le Cahier rouge du maquis", qui est le journal détaillé de ses expériences durant cette période. Le parcours des maquisards est reproduit à l'identique dans le documentaire. La sortie est prévue pour avril 2025.

**Dylan PETIT :** et parallèlement, nous participons à un ciné-spectacle dont la tournée a débuté le 10 août sur ce même thème, mis en scène par Philippe CHUYEN. Ce spectacle est composé des mêmes acteurs que le documentaire, et les deux œuvres se complètent de manière innovante. Par exemple, des scènes du documentaire sont diffusées pendant la pièce, et inversement, des scènes de la pièce seront intégrées au documentaire.

- **Comment avez-vous été recrutés et pouvez-vous nous parler de vos personnages respectifs ?**

**Matthieu :** j'ai participé au casting officiel en novembre 2023. Les 6 acteurs amateurs - tous Varois - ont été recrutés par le biais de la Mission Locale et du Bus des possibles dans plusieurs communes du Var. Personnellement,



Matthieu Bégnis, Dylan Petit.

je fais du théâtre depuis 10 ans et je fais partie du conservatoire de Manosque et de la MJC.

Je joue "Grand Sec", qui a réellement existé. Il était un peu le « voyou » du groupe.

Pour nous préparer, nous avons fait beaucoup de recherches historiques et visité des lieux comme le "Musée mémorial du débarquement et de la libération de Provence" au Mont Faron et le "Musée de la Libération" au Muy.

Ces visites organisées par le réalisateur nous ont permis de nous imprégner de l'époque. Nous avons égale-



ment rencontré des historiens, ainsi que la fille du lieutenant Vallier (Claude Rodier-Sivirine) qui nous a montré le journal authentique du Cahier Rouge.

Tout cela m'a permis de m'imprégner de l'ambiance de cette période, et de mieux comprendre le personnage que j'incarne.

**Dylan :** J'ai été recruté hors casting, et suis arrivé après coup dans l'aventure. Je joue le rôle de « Tarzan », un personnage mystérieux, sur lequel nous avons peu d'informations et dont l'existence n'a jamais été prouvée. J'ai une expérience en théâtre, mais cela date de plus de 10 ans. Aujourd'hui, mon métier d'animateur me prend beaucoup de temps.

**- Pouvez-vous nous parler de l'équipe avec laquelle vous travaillez ?**

**Mathieu :** nous sommes huit acteurs au total, dont six amateurs et deux professionnels. La collaboration entre les acteurs et l'équipe technique se passe très bien. Il y a une bonne ambiance entre tous, et c'est également une belle aventure humaine.

**Dylan :** Oui, absolument. Travailler ensemble sur un tel projet a créé des liens forts et fraternels. L'ambiance est très collaborative, ce qui rend le travail très agréable.

**- Quels sont les défis que vous avez dû relever sur ce tournage ?**

**Mathieu :** Les défis qu'on a dû relever étaient de s'adapter aux conditions de travail professionnelles sur un tournage ou des répétitions, comme par exemple

rejouer plusieurs fois une fois, apprendre des textes ou pouvoir se rendre disponible pour les répétitions, ce qui peut parfois être un peu pénible et déstabilisant pour les jeunes comédiens que nous sommes.

Après, mis à part quelques détails, il n'y a pas forcément eu besoin de préparation physique pour nos rôles.

**Dylan :** marcher longuement sur les traces des maquisards a été pénible parfois. Mais on se rend compte qu'à l'époque, ces jeunes ont dû s'adapter à des conditions de vie très difficiles et se débrouiller avec les moyens du bord : par exemple, ils avaient créé des drapeaux avec des moyens rudimentaires : du bandage, du mercurochrome pour le rouge et du méthylène pour le bleu.

**- Qu'est-ce qui vous a attirés dans ce projet ?**

**Mathieu :** pour moi, l'opportunité de défendre l'histoire de notre région et de transmettre ce devoir de mémoire. Le débarquement de Provence est méconnu comparé à celui de Normandie, et il est important de mettre en lumière cette partie de l'histoire. C'est également une grande chance de pouvoir travailler avec des professionnels, c'est très enrichissant, c'était l'occasion pour moi de participer à un projet professionnel dans la branche artistique et d'avoir une porte d'entrée et des contacts

**Dylan :** Oui, c'est exactement ça. C'est une chance de travailler sur un projet aussi ambitieux avec des professionnels et de contribuer à faire connaître l'histoire du



De gauche à droite : Christian Philibert, Jean Marc Ravera, acteur principal des 4 saisons d'Espigoule, et président de l'association Les Amis d'Espigoule (qui produit le projet), Philippe Chuyen (Metteur en scène théâtre - Cie Artscénicum), **Mathieu Bégnis**, Lucas Guadouri, Sebastian Joa, Clément Pons, **Dylan Petit**, Thierry Paul.



Var, notre histoire. **Le fait de pouvoir combiner documentaire et théâtre est aussi très stimulant artistiquement.**

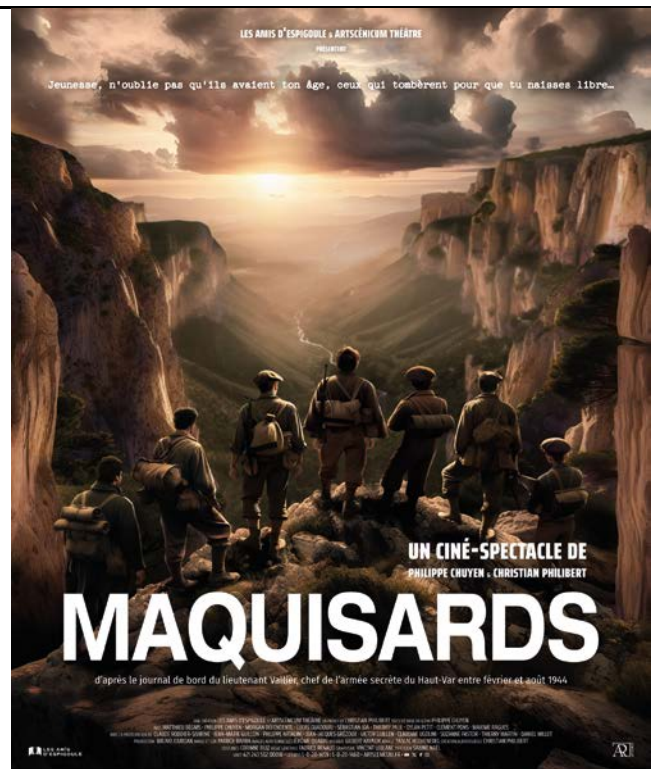
**- Souhaitez-vous renouveler l'expérience dans le futur ?**

**Mathieu :** Oui, je serais partant pour m'engager sur d'autres projets. Dans tous les cas, je suis vraiment attiré par l'art en général, le théâtre, la musique, le dessin...

**Dylan :** Moi aussi, je reste ouvert bien que mon métier d'animateur soit très prenant.

**- Merci beaucoup à tous les deux pour cet aperçu fascinant de votre travail. Nous avons hâte de découvrir le documentaire et d'assister au ciné-spectacle (information sur la tournée, voir interview Christian Philibert).**

**Mathieu et Dylan :** Merci à vous ! Nous espérons que le public appréciera, autant que nous avons aimé participer à ce projet.



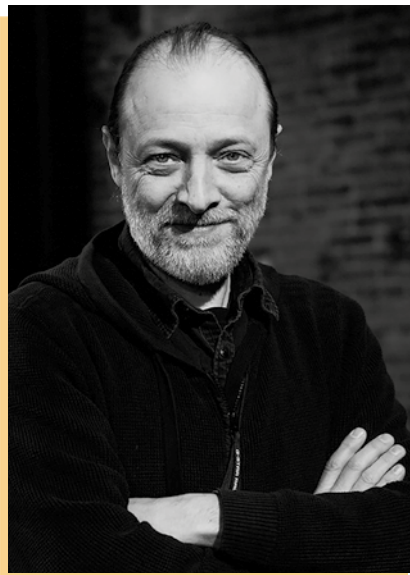
## ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN PHILIBERT

**Dans le cadre de nos "Talents vinonnais" de ce numéro, et pour enrichir le propos, nous avons eu l'immense chance de nous entretenir avec Christian PHILIBERT sur ce projet, qu'il porte en lui depuis 2 ans. Laissons-lui, ici, la parole :**

"Dès le printemps 2022, nous évoquions avec des amis le prochain 80ème anniversaire du débarquement en Provence, occulté notamment par le débarquement en Normandie. Marcher sur les traces des maquisards, quelle belle aventure se dessinait déjà. Mais comment faire circuler l'histoire sans archives, et sans témoins ? Et ne pas oublier le financement, "nerf de la guerre"..."

Le "cahier rouge du maquis" - écrit par le lieutenant Vallier du maquis de Canjuers, pendant 185 jours (du 23 février au 29 août 1944) document historique édité en 2007\*, sera le "fil rouge" de ce projet.

Nous allons reconstituer le parcours pour le cinéma, mais manquait la trajectoire... Philippe CHUYEN, metteur en scène de théâtre, apporte une idée majeure : créer en même temps que le film, une pièce



de théâtre, qui parcourra certains villages du Haut Var afin d'aller vers les habitants et faire connaître la libération du département\*\*.

Nous avons recruté des jeunes d'aujourd'hui pour refaire vivre les jeunes maquisards d'hier\*\*\*. Premier tour de manivelle en février 2024, 80 ans jour pour jour après que Vallier monte au maquis pour constituer son "armée secrète", son armée cachée.

Il est toujours très difficile de fédérer des partenaires, nous avons failli abandonner plusieurs fois. Et puis, il y a 3 mois, les choses se sont débloquentées avec l'accompagnement financier du Département.

**Le film-documentaire sortira en mai 2025. Et nous espérons bien que l'histoire de Vallier sera projetée à Vinon ! "**

**... Merci, Christian PHILIBERT de nous avoir accordé du temps en plein cœur de votre tournage.**

\* édité par la société d'édition « Parole » - la fille de Gleb Sivirine le détient toujours.

\*\*6 représentations dans des villages du Var ont eu lieu en août. Pour info : Toulon le 21 septembre - Hyères le 25 octobre - St Maximin le 10 novembre

\*\*\* Les jeunes ont été recrutés via la Mission Locale du Var. "Christian Philibert se dit très heureux de ces contacts, qui développent à la fois un projet social et permettent à ces jeunes Varois un envol culturel".



## ESPACE JEUNES. DEUX CHANTIERS PRÉVUS POUR LES VACANCES D'OCTOBRE.

**LA MAISON  
DU PARTAGE**  
Centre social et culturel



### Réaménagement de l'espace jeunes à la Maison du Partage : un projet innovant et durable.

La Maison du Partage se prépare à une transformation majeure de son espace jeunes, visant à créer un lieu moderne, convivial et fonctionnel pour les 11-25 ans. Ce projet ambitieux repose sur trois axes principaux : les réunions collaboratives, les ateliers d'aménagement, et l'évaluation continue des progrès réalisés.

**Pour garantir une approche durable et écologique, l'équipe sera accompagnée par le Pôle Éco Design, une agence reconnue pour ses conceptions responsables et innovantes. Cette collaboration promet l'utilisation de matériaux écologiques et des solutions d'aménagement respectueuses de l'environnement.**

Un des aspects clés du projet est l'amélioration de l'accès et de la praticité des bacs de tri, avec la création d'un espace dédié. Cette initiative vise à encourager le recyclage et à sensibiliser les jeunes à l'importance de la gestion des déchets et de la durabilité environnementale.

En outre, l'intégration de plantes d'intérieur adaptées à la vie en espace clos, jouera un rôle crucial dans le développement de la biodiversité au sein de l'espace jeunes. Ces plantes contribueront à améliorer la qualité de l'air, offriront un environnement plus agréable et apaisant, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux écologiques.

Pour garantir le succès de ce projet et créer un sentiment d'appropriation, l'implication active des jeunes est essentielle. Un groupe de travail composé de jeunes a été formé pour contribuer à la conception et à la mise en œuvre des différentes parties du projet. Depuis juin 2023, une assemblée des jeunes a été mise en place à la Maison du

Partage, base de forum de réflexion et d'action pour soutenir le groupe moteur et l'ensemble du projet.

Ce réaménagement de l'espace jeunes ne se contente pas de moderniser les lieux, il aspire à instaurer une culture de durabilité et de participation active, tout en offrant un environnement stimulant et accueillant pour les jeunes de notre village.

### Des jeunes artistes vont transformer le tunnel reliant la place à l'école.

Un vent de créativité va souffler sur notre village. Forts de leurs diverses expériences dans l'univers du graff, nos jeunes vont entreprendre la métamorphose du tunnel reliant la place à l'école. Fréquemment emprunté par les écoliers et leurs parents, ce passage revêt désormais une importance particulière, tant pour son esthétique que pour son impact social.

Ce projet d'embellissement ne se limite pas à la seule dimension visuelle. En effet, il vise à mettre en lumière la créativité débordante de nos jeunes talents et à changer la perception souvent négative de l'art urbain. Longtemps perçu comme dégradant par certains, le street art trouve ici une opportunité de se présenter sous un jour positif et inspirant.

En transformant ce lieu de passage en une véritable toile d'expression artistique, le projet entend démontrer les aspects positifs de l'art urbain, le démocratiser et le rendre accessible à tous.

**Grâce à ce projet, le tunnel reliant la place à l'école ne sera plus seulement un passage, mais un symbole de l'engagement de nos jeunes en faveur de l'art et de la convivialité.**





## CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Comme tous les ans, grâce au **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**, la Maison du Partage accompagne, dans leurs différents apprentissages, les enfants de l'école primaire et du collège.

### Qu'est-ce que le CLAS ?

Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** est un dispositif qui accompagne les élèves en dehors du temps scolaire. Son objectif est de favoriser leur épanouissement et leur réussite à l'école.

Dans notre village, bénévoles et salariés de la Maison du Partage accompagnent les enfants et les jeunes tous les mardis et jeudis soir.

Ainsi, deux soirs par semaine, ils ont l'opportunité de développer leurs compétences, d'être accompagnés dans leurs apprentissages, d'apprendre de manière ludique et pédagogique, de s'investir dans des projets et de renforcer leur confiance en eux.

Si votre enfant souhaite participer au CLAS, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant : 04.92.79.34.62. Un rendez-vous vous sera proposé en début d'année pour présenter ce projet plus en détail et signer ensemble un contrat d'engagement entre l'enfant, les accompagnants et ses parents.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'équipe d'accompagnateurs bénévoles, n'hésitez pas à nous retrouver !

Au CLAS, on s'amuse, on rit, et on travaille aussi.



**LA MAISON  
DU PARTAGE**  
Centre social et culturel



### Accompagnement à la scolarité primaire

**POUR QUI ?** → Pour tous les élèves du C.P au C.M.2  
→ Accompagner les enfants dans l'acquisition des méthodes et approches facilitant l'accès au savoir

**POURQUOI ?**  
→ Élargir les centres d'intérêt des enfants  
→ Valoriser leurs acquis  
→ Accompagner les enfants dans la réalisation de projets  
→ Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité

**OÙ ET QUAND ?** → Deux soirs par semaine, les mardis et jeudis de 16h30 à 18h00  
Activités autour des projets un mercredi par mois de 10h à 12h  
Au Moulin Saint-André Vinon sur Verdon

### Accompagnement à la scolarité "passerelle" CM1-CM2/collège

**POUR QUI ?** → Pour les C.M.1 / C.M.2 et les collégiens  
→ Le projet passerelle entre les CM2 et les collégiens consiste à créer des liens entre les enfants des deux niveaux scolaires.

**POURQUOI ?**  
→ Accompagner les parents et leurs enfants à de nouvelles étapes dans leur parcours scolaire.  
→ Favoriser l'entraide et le partage d'expérience.  
→ Accompagner les enfants dans l'acquisition méthodologique

**OÙ ET QUAND ?** → Deux soirs par semaine, les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 (collège) et de 16h30 à 18h00 (passerelle et collège)  
Au Moulin Saint-André Vinon sur Verdon



LE DÉPARTEMENT

# ENFANCE ET JEUNESSE

## NOËL SOLIDAIRE

Collecte de jeux, jouets, matériel de puériculture, jeux de société, équipements sportifs, jeux vidéo et livres.

Chaque année, le Centre Social et Culturel organise une grande collecte de jouets, suivie d'une distribution ouverte à tous. Cette tradition s'est enrichie au fur et à mesure des années de partenariats avec des structures locales, telles que l'association Graines de Parents, le CCAS de St-Julien, et le CCAS de La Verdière, renforçant ainsi l'esprit de partage, de convivialité et de fête autour de cet événement.

Grâce à cette action, la Maison du Partage souhaite également mettre l'accent sur une consommation plus responsable et durable face aux enjeux environnementaux actuels. L'objectif est de donner une deuxième vie aux objets. Vous êtes donc invités à donner, prendre, et échanger des jeux, jouets, matériel de puériculture, jeux de société, équipements sportifs, jeux vidéo et livres.

**La collecte des dons se déroulera dans différents lieux et communes du 28 octobre au 17 novembre 2024.**

**LA MAISON  
DU PARTAGE**

Centre social et culturel



Cette période sera l'occasion idéale pour trier, ranger et donner des jeux qui ne sont plus utilisés et qui feront le bonheur d'autres enfants et familles.

Un partage des jeux sera ensuite réalisé entre les différentes communes de distribution, afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité de trouver un jouet pour les fêtes.

Cet événement est rendu possible grâce à la générosité de vos dons et à l'implication des bénévoles.

Vous souhaitez soutenir cette action ? Tout volontaire est bienvenu ! N'hésitez pas à nous contacter au 04.92.79.34.62 pour plus d'informations.

Ensemble, transformons ce Noël en une festività solidaire et plus écologique pour tous !







## DÉPART DU TEAM DIRECTORIAL AU COLLÈGE YVES MONTAND

C'est entourés de toute leurs équipes (pédagogique, administrative, personnel d'entretien), que Murielle Aymard, principale, et Laurent Fernandez, principal adjoint, ont fêté leur départ du collège vinonnais.

Nommée principale à Yves Montand en septembre 2020, Murielle a rejoint Laurent Fernandez - principal adjoint depuis 2016 - pour créer une équipe solide et créative. L'hommage - plein d'humour - rendu par leurs pairs en est la parfaite illustration.

Nous souhaitons une belle continuation à Murielle Aymard, mutée dans une ville varoise, et une excellente retraite à Laurent Fernandez.



## SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA ROUTE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "L'EAU VIVE" !

Les élèves de CP et CE1 de la classe de Madame Gaulon ont eu la chance de participer à une action pédagogique proposée par le chef de la Police Municipale. Sous la forme d'un jeu interactif avec mise en situation, les enfants ont été sensibilisés aux dangers de la route en tant que piétons.

Le maire, Claude Cheilan, est venu encourager cette belle initiative, et a exprimé sa grande satisfaction en voyant la vive participation et l'enthousiasme des enfants.



## RETOUR SUR UN ÉTÉ REMPLI D'AVENTURES À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'été à l'Accueil Collectif de Mineurs a été marqué par une multitude d'activités enrichissantes et de sorties passionnantes, offrant aux enfants des moments inoubliables et des découvertes variées. Grâce à l'implication sans faille de nos animateurs, ce fut un véritable festival d'aventures, de rires.

Les jeunes ont eu la chance de s'initier au golf à Pierrevert, une activité qui a rencontré un franc succès. Découverte des techniques de base, apprentissage de la concentration, et bien sûr, le plaisir de taper leurs premiers coups ont été au rendez-vous.

Les jeux d'eau, quant à eux, ont été particulièrement appréciés lors des journées très chaudes. Que ce soit à Saint-Paul ou au centre, ces moments de fraîcheur ont permis aux enfants de se rafraîchir tout en s'amusant.

L'été a également été rythmé par le mini-camp, dont le très attendu « sentier des marmottes ». Les enfants ont pu s'immerger dans la nature, découvrir la faune locale et vivre l'aventure de la randonnée en montagne.

La sortie kayak à l'Argentière a permis aux enfants de profiter du cadre naturel magnifique qui a fait de cette journée une expérience mémorable.

Nous tenons à adresser un grand merci à nos animateurs. Leur dévouement et leur enthousiasme ont permis aux enfants de vivre un bel été, rempli de découvertes et d'aventures.

Bravo et merci à toute l'équipe !





## SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

### Une équipe dynamique qui participe :

- Aux conseils d'écoles maternelle et élémentaire,
- Aux conseils de classe, conseils d'administration et autres instances du collège.

### Une équipe dynamique qui veille :

- au bien être de chaque enfant selon ses besoins,
- à la récolte des fonds pour les coopératives scolaires.

La FCPE de Vinon-sur-Verdon est une association regroupant une trentaine de parents d'élèves dans les 3 établissements scolaires du village, tous unis autour d'un même objectif : défendre le droit des enfants et des parents. Nous collaborons avec d'autres associations du village comme le RPE Leï Belugo, la Maison Du Partage et le Réseau de Parentalité Provence-Verdon afin d'unir nos forces et nos compétences pour aller encore plus loin.

**DEFENDRE  
TOUS LES  
ÉLÈVES**

**REPRÉSENTER  
TOUS LES  
PARENTS**

**ACTIONS :  
RÉCOLTER DES  
FONDS POUR  
L'ÉCOLE**



### Des nouveautés

Cette année nous vous proposerons de nouvelles actions afin de récolter plus de fonds pour les coopératives scolaires. De nouvelles collaborations avec des associations du village seront mises en place afin d'aider et répondre aux besoins de chacun.

### Nous rejoindre

Vous pouvez rejoindre notre équipe dynamique et engagée dans le bien être des enfants et des parents.

### Lire c'est partir

Avec l'association LIRE C'EST PARTIR, nous proposons au mois de juin des livres neufs pour enfants à moins de 1€ et nous offrons un livre à chaque élèves.

## QUE FAIRE DES VÊTEMENTS OUBLIÉS À L'ÉCOLE ?

Chaque année, un phénomène récurrent se produit dans nos écoles : une multitude de vêtements sont oubliés et s'entassent dans la cour, sans jamais être réclamés. Vestes, pulls, écharpes, et même des gants ou des bonnets, autant de pièces qui, au fil des mois, finissent par former un amas impressionnant.

Ces vêtements ne retrouvent que rarement leurs propriétaires. Face à cette situation, nous souhaitons attirer votre attention et vous encourager à vérifier régulièrement les affaires de vos enfants.

Pour éviter que cette accumulation ne se poursuive, nous avons décidé d'agir de manière constructive. À la fin de chaque année, les vêtements non réclamés sont collectés et envoyés à la Ressourcerie de Haute Provence pour être recyclés. Cette initiative permet de participer à un geste écologique en leur donnant une seconde vie.





**OH ! LE FESTIVAL CULTUREL  
DES TOUT PETITS S'INSTALLE À VINON  
LE SAMEDI 26 OCTOBRE.**

**SUR RÉSERVATION,  
MAIS ENTIÈREMENT GRATUIT.**

Pour sa 3ème édition OH ! le festival culturel des tout petits, se déploie à Manosque le mercredi 23, à Entrevennes le jeudi 24, à Riez le vendredi 25 **et sera à Vinon le samedi 26 octobre 2024,**

Cette initiative de DLVA entend développer et promouvoir la culture auprès des tout petits en venant au plus près des territoires. Cette année Vinon a été retenu.

En avant-première du programme qui sera arrêté à l'automne, prévoyez déjà ces rencontres dans vos agendas.

**Et surtout la journée de clôture du samedi 26 octobre.**

Sur notre commune, nous pouvons déjà dire que ce festival sera une grande rencontre des tout petits, pleine de surprises, d'émerveillement, avec des spectacles de qualité, véritables incitations à la rêverie, à la poésie, avec des jeux, des activités permettant la découverte et le dépassement de soi.

Ce festival culturel et participatif mobilise plusieurs services de DLVA et des communes. A Vinon, tous les acteurs de la petite enfance y seront présents :

Crèches, Accueil de loisirs, centre social la Maison du Partage, le pédibus, café BB.

Le festival s'installera dans le secteur petite enfance (médiathèque, crèche, RAM) le spectacle des plus grands aura lieu au théâtre du Moulin, le transfert se



## Festival OH!

### Le festival culturel des tout-petits

fera en cortège sécurisé avec les bénévoles du pédibus.

Vous y trouverez tout au long de la journée des espaces dédiés sécurisés, des spectacles, des activités multiples.

- « Rock à petits » un concert de « Cœur de louve » pour jeunes enfants,
- « Le chant des baleines » de la compagnie « Histoire de »,
- « Baïouchka » de la compagnie « Madame Glou »,
- Un manège « le faubourg des mers ».

La Rural'mobile proposera un coin bébés d'échanges avec les parents, la découverte de la nature et un espace camping sous les tentes, un parcours sensoriel, des coins lecture et jeux de société. Il y aura des transvasements proposés par la Crèche des Abeillons, un parcours motricité, un parcours draisiennes et des jeux de memory géants avec l'Accueil de Loisirs municipal. Les bénévoles de la commune tiendront le bar à sirop et serviront un goûter responsable, offert par la municipalité.

**Une bien belle journée en perspective. Guettez la sortie du programme complet, et inscrivez-vous nombreux. Auprès de [culture@dlva.fr](mailto:culture@dlva.fr)**



Maryse Cabrillac,  
1ère Adjointe



# FORUM des ASSOCIATIONS VINON-SUR-VERDON

**SAMEDI 7 SEPT. de 10H à 16H**

- CSC LA MAISON DU PARTAGE
- VINTAGE MUSIC CLUB
- ÉCOLE DE MUSIQUE DLVAGGLO
- PICCADILLY (cours d'anglais)
- VINON BOARD GAMES
- FCPE
- LA COUR DES GRANDS
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS BÉNÉVOLES
- COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORETS
- LES CHATS DE VINON
- RESTOS DU COEUR
- NYNOS
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
- COMITÉ MUNICIPAL VINON VILLE PROPRE
- SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS DLVAgglo
- COMITÉ MUNICIPAL CADRE DE VIE
- PÉDIBUS
- RESONANCES
- COUD'VITE
- ADAMR Cinéma de Pays

## Inscriptions et renseignements aux stands sur le Cours :

- ACSV (démonstration ragga - sous réserve)
- TENNIS CLUB VINON
- MAKTOUBA
- KUNG FU WUSHU
- SC VINONNAIS
- HAUTE PROVENCE BASKET
- COUNTRY DANCE PASSION
- ASCEA JUDO (stand de 10h à 14h)
- VINON SUR VERDON CANOÉ KAYAK (stand de 10h à 14h)
- VINON CYCLO LOISIRS
- CENTRES ÉQUESTRES : AURABELLE - CHATEAU LAVAL et CAVALIERS MANOSQUINS
- AAVA

## Au programme :

**14h30 MAKTOUBA : initiation ragga dancehall + kobo et démonstrations de danse**

**14h - 16h VINON SUR VERDON CANOÉ KAYAK : découverte de l'activité au club de kayak**

**15h - 17h30 ASCEA JUDO : découverte du Taïso et du judo au Dojo**

**Tout au long de la journée : initiations COUNTRY DANCE PASSION**

**BUVETTE ET PETITE RESTAURATION  
PAR LE COMITE DES FETES**

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
[communication@vinon-sur-verdon.fr](mailto:communication@vinon-sur-verdon.fr)

Vinon sur Verdon.fr



avec la participation du



**A 18H  
Cérémonie  
des exploits sportifs et  
Mise à l'honneur  
de bénévoles méritants**



## JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE & DE LA BEAUTÉ LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

Pour la seconde année consécutive, Tina Fontanié, Naturopathe à Vinon-sur-Verdon, praticienne énergétique et présidente de l'association **NÉVÉHA EVENTS**, organise une journée dédiée au BIEN-ÊTRE & A LA BEAUTÉ le dimanche 6 octobre 2024.

**De 10h à 18h à la salle des fêtes et ses abords. (Entrée libre)**

L'occasion de venir découvrir des **thérapeutes** naturopathes, praticiens énergétiques, médecine chinoise, hypnologue, sophrologue, animatrices holistiques; des **coachs** bien-être; des **créateurs** de bijoux énergétiques, de bougies, d'objets de décoration; **des exposants** de plantes médicinales, de livres; **des spécialistes de la beauté** perruquière, esthéticienne, prothésiste ongulaire, des acteurs de la région qui œuvrent pour le bien-être des personnes et même pour nos amis les animaux.

Cette journée débutera avec un cours de **Yoga** et se poursuivra avec des **conférences interactives**, des **consultations** en astrologie, numérologie, voyance et tirage des runes.

Vous pourrez vous inscrire sur place pour participer à un **atelier** de dessin neurographique.

Vous profiterez d'un **massage** ou d'un **soin** dans une salle spécialement dédiée.

"L'Épicerie naturelle" de Vinon proposera des plats uniquement faits maison.

Une journée parfaite pour prendre soin de VOUS. Merci de noter dans vos agendas la date du **6 octobre 2024** !

*Ci-joint le programme des conférences et ateliers, donné à titre informatif, qui peut être susceptible de changer d'ici le jour J.*

horaire	Thème de la conférence ou de l'intervention	intervenant	spécialité
10h-10h30	Yoga Vinyasa matinal pour réveiller son corps et clarifier son esprit	Toscane Mariani	Animatrice holistique
10h30-11h	Les bienfaits de la sophrologie	Aurélie Duliscouet	Sophrologue
11h00-11h30	Communication positive dans tous les domaines de la vie	Marie Vang	Hypnologue
11h30-12h	L'astro-coaching: une nouvelle approche pour réussir vos objectifs pro et perso	Marvin Vandal	Astrologue
14h-15h	Je créé ma "Dolce Vita" : conférence interactive	Toscane Mariani	Animatrice holistique Infirmière de santé
15h-15h45	La psychologie positive, un outil de transformation pour cultiver le bonheur d'être soi	Laëtitia Hagobian	holistique
16h-16h30	Prendre soin de soi pour une vie épanouissante	Maryse Quesson	Coach bien-être
16h30-17h	Soins énergétiques LaHoChi pour les animaux	Anne Godnic	Soins LaHoChi
17h- 18h	Ateliers dessin neurographique	Maryse Quesson	Coach bien-être
17h45	Clôture du salon en musique		

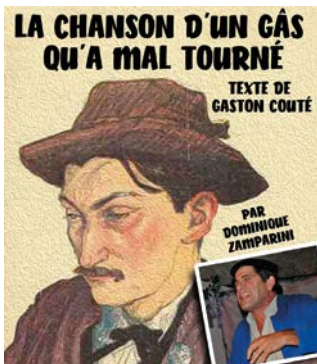




## THÉÂTRE À LA SALLE DES FÊTES

**Dimanche 3 novembre à 15h**

Cie Rires Sourires : « **LA CHANSON D'UN GÂS QU'A MAL TOURNÉ** »



SOLO de D. Zamparini, ce spectacle, à la fois poétique, réaliste mais toujours populaire, tourne régulièrement en Région Sud.

**Chaque spectacle se termine par une libre participation au chapeau.**

**Dimanche 24 Novembre à 15h**

Cie Théâtre de chambre

« **ALLEZ, ON DANSE** ». Comédie tout public.

**Allez ! On danse !**



## VENEZ VIVRE LA MAGIE DU MARCHÉ DE NOËL LE 7 DÉCEMBRE !

Le 7 décembre prochain, Vinon se parera de ses plus belles couleurs pour accueillir le tant attendu Marché de Noël, qui se tiendra de 10h à 17h. Ce sera une journée festive et conviviale, idéale pour plonger dans l'esprit de Noël et partager des moments chaleureux en famille.

Avec une soixantaine d'exposants présents, vous aurez l'embarras du choix pour dénicher des cadeaux uniques, des décorations artisanales, et des gourmandises qui raviront les papilles. Ce marché sera l'occasion parfaite pour découvrir le savoir-faire local et remplir votre hotte de trésors.

**Le moment fort de la journée sera l'arrivée du Père Noël en début d'après-midi. Les enfants pourront non seulement le rencontrer, mais aussi immortaliser ce moment magique dans son photo-box spécialement aménagé pour l'occasion. Une photo avec le Père Noël, voilà un souvenir précieux à emporter !**

De nombreuses animations pour les enfants viendront également rythmer cette journée : structures gonflables, atelier de maquillage, et une animation de sculptures de ballons pour faire rêver les plus petits. Ne manquez pas non plus la parade de Noël, où musiciens et danseurs viendront enchanter les rues avec des performances féeriques.

Pour ceux qui souhaitent faire une pause gourmande, une buvette et une petite restauration seront à votre disposition. Vous pourrez ainsi déguster des spécialités locales et des boissons chaudes tout en profitant de l'ambiance festive.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable pour préparer les fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la magie de Noël !

Organisé par le comité Municipal du Cadre de Vie et le Comité des Fêtes – 06.32.29.48.93





## PROGRAMME\* DES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE JOSEPH PIÉGAY

### Club de Lecture Jeunesse

Mercredi 10h-11h

Les 18/09  
et 16/10

8-12 ans

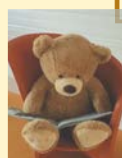


### Histoires de ...

Mercredi 15h30-16h15

Les 4/9, 2/10 et 6/11

À partir de 3 ans



### Club des lecteurs

Samedi de 10h à 11h30

Les 21/09, 19/10 et 23/11

Adultes



### Les mines d'eau en Provence et dans la région aixoise

#### Exposition

du 3 au 28/09

aux heures d'ouverture de la médiathèque

Réalisée par Vincent Meyer  
et Lucas Martin



### Les mines d'eau en Provence et dans la région aixoise

#### Conférence

le vendredi 20/09  
à 18h

Par Vincent Meyer

**Atelier d'écriture** « Inventer le mystère » animé par Patricia Bouchet

Samedi 7/09 de 14h à 16h30

Public adulte - [Sur inscription](#)

*Dans le cadre de la Fête de la science*

### L'Univers Impressionnant et vertigineux...

EXPOSITION D'ASTROPHOTOGRAPHIES du 4/10 au 2/11

Astrophotographies prises par des astronomes amateurs de la Société d'Astronomie de la Montagne de Lure.

**Vernissage le 4/10 à 18h**

présentation par Stéphane Dumont, Vice-président de la S.A.M.L.

Entrée libre – Tout public

### Festival Oh !

Le Festival culturel des tout-petits

**Samedi 26 octobre**

### Escape game

Tous contre Cornebidouille

**Mercredi 30/10 – 18h**

6 à 8 ans + adulte - *Sur inscription*

### Veillée littéraire

Blind-test : contes traditionnels

**Vendredi 8/11 à 18h**

Soirée festive animée par  
René Frégni, Nicole Faure et les  
bibliothécaires

suivie d'un concours de soupes

**Tout public à partir de 7 ans**

### Conférence

2024 : 30 ans la crue du Verdon

**Vendredi 22/11 à 18h**

Entrée libre

**Tout public à partir de 7 ans**

### Atelier pliage et origami

Fabrication de décorations de Noël

**Mercredi 27/11**

**de 14h à 16h30**

Public : parents/enfants dès 6 ans

[Sur inscription](#)

Renseignements et inscriptions  
au 04 92 70 59 40



\* sous réserve de modifications





## LE BILLARD CLUB DE VINON (BCV) CHAMPION DE FRANCE PAR ÉQUIPE

Les 15 et 16 juin derniers, l'équipe représentant le Billard Club de Vinon participe aux épreuves à Villeneuve d'Ascq. **Elle revient avec le glorieux titre de champion de France.**

Notre maire, Claude Cheilan, ne manquera pas de rendre hommage à nos champions, **Achour Ferhat, Andréa Vivaldi et Dany Fontaine**, au cours du Forum des Associations le 7 septembre.

L'année sportive est intense, et les résultats au-delà de nos attentes : 4 de nos compétiteurs ont été qualifiés et ont participé à des finales de Championnat de France.

Le bilan laisse à prévoir pour l'an prochain une augmentation du nombre de compétiteurs, tous niveaux.

En collaboration avec l'équipe de Sisteron, le BVC instaure la mise en place d'un tournoi 4 billes pour débutants.

Tout le monde a sa place au BCV !

*Le président, Manu Penedo*



De gauche à droite :  
A. Vivaldi, A. Ferhat, D. Fontaine.

## COUNTRY DANCE PASSION

Notre club de danse Country Dance Passion est situé sur la commune de Vinon-sur-Verdon, où notre nouvelle présidente Mireille Aoust et son nouveau bureau vous accueilleront le jeudi de 17h à 21h, à la salle des fêtes. Les cours seront donnés par l'animatrice Colette, dite "Coco".

Plusieurs niveaux vous sont proposés, du niveau ultra débutants aux niveaux intermédiaires.

Les danseurs ont plaisir à se retrouver le jeudi. Leur motivation est communicative, dans une ambiance très conviviale, et les anciens sont là pour aider à encadrer les nouveaux danseurs !

Cette saison 2024/2025 va être riche de 6 bals country à la salle des fêtes du village, les deux premiers étant déjà fixés les samedis 19 octobre et 23 novembre 2024.

Nous serons au Forum des Associations de Vinon le 7 septembre et à celui de Gréoux le 8 septembre. Nous vous invitons à vous y présenter pour quelques petites initiations.

N'hésitez pas et laissez-vous tenter, venez nous rejoindre à la rentrée, nous vous offrons deux cours gratuits !

Notre site : <https://sites.google.com/view/countrydancepassion/country-dance-passion>.





## VVCK - ENFIN UNE COMPÉTITION SUR LE STADE D'EAUX VIVES

Depuis 2021, le club n'avait pas pu réaliser une seule compétition. C'est donc une reprise très attendue qui a eu lieu en ce mois de juin 2024.

La crue de cet hiver a fait des dégâts dans de nombreuses rivières et le Verdon n'a pas été épargné. Les bénévoles du club se sont donc mobilisés plusieurs jours - avec plaisir et ardeur - pour remettre le bassin en état suite aux dégradations du matériel de slalom (câblages, fiches de slalom...), et ont procédé au nettoyage du lit de la rivière et de ses berges.

Cette manifestation était ouverte aux jeunes de la région, de 6 à 15 ans. 60 compétiteurs pour ce championnat régional et départemental petites catégories, ont affronté nos eaux vinonaises.

Tous les jeunes du club VVCK ont remporté le titre de "champion départemental 83", dans les catégories U9, U10, U12, U14 et U16.

Bravo à tous ces jeunes venus se dépasser sur un bassin difficile, avec un débit plutôt élevé.

En championnat régional, en canoë biplace homme benjamin, Killian Bevin et Elio Gix ont remporté la compétition, et en kayak homme poussin, Elio Gix a signé une victoire sans faille.

Le Président du club VVCK, Kévin Gix, et moi-même, remercions toutes les personnes qui ont contribué à cet événement, et à la sécurisation du bassin.



Podium 1 : Killian Bevin, Elio Gix

*Coralie Yébénès, secrétaire VVCK.*





## NOTRE SAISON 2023/2024 S'EST TERMINÉE SUR DE BELLES NOTES



Pour la première fois, notre équipe de "Seniors" a remporté la Coupe des Alpes. Ils sont aujourd'hui sur la liste des accessions en Régional R3.

Nos U18 ont également fait une superbe finale, malheureusement ils se sont inclinés sur une longue séance de tirs aux buts.

Et nos U14 finissent premiers en championnat D2.

Notre Club du SCV a remporté plusieurs prix dont nous sommes très fiers : Trophée Champions des U14

D2, Prix de l'action Culture Foot, Prix de l'action innovante et Prix du Fair Play, pour son accueil lors des événements.

Le Club a clôturé sa saison par un magnifique tournoi celui des "amis du SCV", nous remercions tous les participants, les bénévoles et les visiteurs.

**Nous remercions le District des Alpes, nos licenciés, nos donateurs et sponsors, la mairie de Vinon-sur-Verdon, et tous nos bénévoles. Sans vous tous, rien ne serait possible.**

Aujourd'hui, place à une nouvelle saison ! Vous souhaitez à votre tour rejoindre notre belle association : venez faire un essai chez nous, lors des entraînements.

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner lors du Forum des Associations le 7 septembre.



## ASCEA JUDO

**Après une saison 2023-2024 riche en événements, la saison à venir s'annonce fructueuse :**

Le club présentera 6 candidats au grade de la ceinture noire. Loïs, malheureusement blessé en début de saison dernière, Cédric, qui bénéficie d'un parcours aménagé, et 4 cadets Leandro, Tom, Aurélien, Mohyedine. Tous ont réussi les katas et ont fait un beau parcours en compétition.

Chez les plus jeunes, il faut signaler le titre de champion régional de Marius Brouaux (benjamins). C'est le niveau le plus haut pour cette catégorie d'âge.

Le club de Vinon a été à nouveau choisi par la ligue PACA pour organiser les passages de grades les 14 et 15 juin 2025. La qualité de l'accueil et la structure du gymnase ont été particulièrement appréciées par l'ensemble des participants et encadrants, lors de la manifestation des 15 et 16 juin 2024.

Nous profitons donc de ces lignes pour remercier la municipalité et tous les bénévoles pour leur soutien actif.



## Et le Taïso alors .....

Et oui, le dojo n'accueille pas que des combattants, c'est aussi un endroit de remise en forme et de détente. Le Taïso permet de se relaxer et de faire une activité physique adaptée à tous les âges et à tous les niveaux. Gymnastique, étirements, maîtrise de la respiration et relaxation sont au menu. Venez essayer !!

## AMICALE BOULE LYONNAISE VINONNAISE APPELÉE « GROSSE BOULE »

**12 ans de passion et de convivialité**  
*L'ABLV a maintenant 12 ans et son activité se poursuit avec une douzaine de licenciés.*

Sur l'année, elle organise deux concours officiels (un en quadrettes et l'autre en doublettes) inscrits au calendrier régional. Le cadre des jeux de boules situés à proximité du stade aux bords du Verdon est très apprécié des joueurs qui viennent de l'extérieur.

L'amicale participe chaque année au championnat interclubs qui se traduit, dans un premier temps, par 6 rencontres de poules, dont 3 à domicile. Les rencontres suivantes sont déterminées par tirage au sort dès les 1/8èmes de finale. Compétition qui montre la convivialité qu'apporte le jeu de boules lyonnaises.

Les joueurs forment des équipes pour aller disputer différents concours dans les départements voisins. (13,04,05,84).

Des entraînements sont organisés régulièrement : les mercredis et vendredis, selon la disponibilité des joueurs. L'été 17 h et l'hiver en début d'après midi.

En été des parties sont aussi disputées en nocturne à partir de 20h30, les jeux étant équipés de l'éclairage.

**L'A.B.L.V. recrute et toute facilité sera donnée aux novices ou aux joueurs déjà confirmés pour intégrer le club.**



*Christophe, Marcel et Yves, trois des licenciés.*

Contacts :

Futelot Yves : 06 80 81 82 67

Bonora Jonathan : 06 88 53 41 19

Garambois Patrick : 06 12 08 74 37

*Le Président : Yves Futelot*

## APPRENEZ L'ANGLAIS AVEC L'ASSOCIATION PICCADILLY

### Cours annuels et stages en immersion

L'association Piccadilly propose un enseignement de l'anglais tout au long de l'année.

Groupes de niveaux pour enfants et adolescents.

Stages en immersion pendant les vacances scolaires.

Contactez Olivier au 0787384574 ou [olivierbrouaux83@gmail.com](mailto:olivierbrouaux83@gmail.com)





## La lettre de Charlotte Histoire d'eau : l'eau, source de vie

**L'eau (H<sub>2</sub>O) est précieuse, rare et indispensable. Sans elle, aucune vie, nul espoir possible. Elle est omniprésente dans notre village, avec le Verdon qui le traverse, mais qu'en est-il aujourd'hui de l'eau potable à domicile ?**

### Un peu d'histoire

En 1930, seulement 23 % des communes disposent d'un réseau de distribution d'eau potable à domicile. En 1945, 70 % des communes rurales ne sont toujours pas desservies... Il faut attendre la fin des années 1980 pour que la quasi-totalité des Français bénéficient de l'eau courante à domicile.

Habités que nous sommes à ces gestes familiers et anodins : ouvrir un robinet dans nos cuisines, remplir notre baignoire d'un seul geste rapide, prendre le plaisir d'une bonne douche le matin au réveil ou le soir pour se délasser, et finalement, voir couler cette eau limpide et de qualité, **avons-nous oublié le temps où l'eau n'était desservie que par les fontaines ou les puits de notre village**, où les "corvées d'eau" et les files d'attente pour remplir son seau, sa seille, sa cruche, étaient interminables, intemporelles...

**Avons-nous oublié les lavoirs** (celui de la Fontaine vieille, alimenté par une source abondante et limpide, ou celui de Trans mis en eau grâce à un canal municipal, qui captait des résurgences sourdant en dessus de l'usine EDF), où les "bugadières" (\*) se retrouvaient chaque jour pour la "bugade" (\*\*), soit pour leur propre linge, soit "au service des autres". (la première machine à laver est apparue en 1945).

**Avons-nous oublié que jusque dans les années 50, les « tinettes » ou pots de chambre, étaient encore vidés chaque matin dans les principaux canaux d'irrigation** qui traversent le village ou le canal du Tor au Hameau, sur les tas de fumier qui se trouvaient pratiquement dans toutes les rues, ou encore dans la falaise qui surplombe le chemin de la Renarde. **Le premier "tout à l'égout remonte à 1963.** C'était alors un simple tuyau qui rejetait l'ensemble des eaux usées, sans aucun traitement, directement dans le Verdon, en aval de l'école maternelle



Avons-nous effacé de nos mémoires, même peut-être n'y avons-nous jamais songé, que derrière ce "miracle de l'eau", **il y a tout un savoir-faire technique, sanitaire et économique** qui est indispensable, pour que chacun dispose ainsi, aussi aisément et à un prix abordable, d'une ressource vitale mais à laquelle 30 % de la population mondiale n'a toujours pas accès.

Durant des siècles, les habitants du Hameau et du Village, ou des fermes environnantes, ont puisé l'eau indispensable à l'ensemble de leurs besoins dans plusieurs puits, (Ceux des Aires, des Abeils, de la Vière, de la Rougrière), et à partir des sources (Fontaine Vieille, moulin Laugier, les Santagnans, la Grapaudière, la Suble, Trente Gouttes, etc.) **Les habitants les plus aisés s'attachaient les services des « Eigaliés » dont le métier consistait à porter l'eau à domicile, à l'aide de leurs deux seaux sur l'épaule.** Chaque ferme isolée avait obligatoirement son puits ou sa source, parfois des citernes enterrées pour stocker l'eau de pluie collectée à partir des toitures. Le puisage, le transport et le stockage de cette si précieuse ressource mobilisait beaucoup d'énergie et de temps, tout en n'étant pas potable.

### L'eau potable à Vinon

**Dans notre village, l'eau - potable et courante - arrive à la "pile" (\*\*\*) - l'évier en pierre typique des vieilles demeures du sud de la France - à partir des années 1930.** L'arrivée de l'eau se fera petit à petit. **A la Vière tout d'abord, autour de l'église et de la tour de l'horloge, rue des Fours, rue du Puits.** A côté de l'Hôtel de Ville, au début de la rue du Bayle se trouvait le premier système d'alimentation en eau potable de la commune. **Un nouveau puits avait été creusé derrière** le petit bâtiment, ancien siège de la "Boule du Verdon" (démoli pour les travaux de réhabilitation du parvis de la salle des Fêtes). Ce bâtiment



Collection Allain DELORME - 1949



abritait une pompe, actionnée par la force de l'eau du canal d'arrosage qui passe sous la mairie et traverse ensuite la place. L'eau de ce puits était remontée à l'aide d'une noria, jusque dans l'ancien bassin, qui se trouve désormais sous le parking en contrebas de l'église. Cette pompe était déjà hors service en 1943.

**Dans les années 50**, sous la municipalité conduite par André Delorme, un nouveau puits a été réalisé en amont du pont, à côté du stade de foot Auguste Combe. L'eau de la nappe du Verdon une fois filtrée et traitée, était envoyée avec des pompes électriques, dans le nouveau bassin édifié au début de la colline de Saint-Pierre, au-dessus de la Citadelle. L'eau distribuée par gravité naturelle, a commencé à alimenter la plupart des quartiers du Village et du Hameau, au fur et à mesure de la réalisation des réseaux d'adduction. Les habitants des quartiers les plus éloignés du bourg, ont souvent creusé eux-mêmes les tranchées, pour voir enfin, l'eau courante équiper leurs habitations.

**À partir de 1967**, la réalisation du barrage d'Esparron/Gréoux et les aménagements hydroélectriques du bas Verdon, avec pour corollaire l'instauration d'un débit réservé très insuffisant dans la rivière (inférieur à 1 m<sup>3</sup>/seconde), ont considérablement abaissé la nappe phréatique d'accompagnement du Verdon, bouleversant ainsi totalement la fertilité des parcelles agricoles situées entre Vinon et Gréoux, ainsi que l'alimentation des canaux d'irrigation. **A partir de 1971**, la municipalité de l'époque conduite par le maire Roger Briano, a engagé un bras de fer mémorable avec EDF, afin d'essayer d'obtenir un débit supérieur dans le Verdon. Ces âpres négociations, qui ont duré plusieurs années, ont finalement permis d'obtenir la réalisation d'un réseau d'irrigation sous pression, pour arroser les terres agricoles les plus impactées de la plaine de Trans, ainsi que la construction de deux seuils sur le Verdon, dont le plus en amont était destiné à réalimenter le canal d'arrosage et de dessèchement de la rive gauche.

**A partir de 1978**, la municipalité conduite par Yves Guis, a réussi à négocier avec EDF, un débit constant de 50 litres/seconde pour ses besoins en eau potable, directement prélevé à l'usine EDF de Vinon. **L'alimentation en eau potable de notre commune provient donc de l'eau brute qui est prélevée dans le Verdon, depuis le barrage de Gréoux/Esparron, et**



qui transite par les ouvrages mixtes EDF Canal de Provence. Le réseau d'irrigation agricole sous pression, conduit cette eau brute à partir de l'usine EDF de Vinon, par la route de Trans, jusqu'à la station de traitement qui est gérée désormais par l'Agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA). Cette installation comporte une filtration sur sable, puis une désinfection au chlore gazeux et comporte 3 filtres sous pression. Sa capacité est de 81 m<sup>3</sup>/heure.

■ Depuis la réalisation de la nouvelle station d'épuration par la commune en 2013, d'une capacité de 9000 équivalents habitants, extensible à 12000 habitants, Vinon est à l'abri pour les 40 prochaines années. Cette compétence assainissement est également

assurée par DLVAgglo.

-----  
L'eau est précieuse. Elle est un élément primordial de la vie. Savourons donc aujourd'hui cette eau pure et fraîche qui coule à la demande. Mais économisons-la !

Je souhaite à tous, petits et grands, une bonne rentrée,

Charlotte

\* **bugade** : c'est un énorme cuvier doté d'un robinet à sa base, qui donne son nom à la lessive faite au lavoir. le linge est entassé dans ce cuvier, recouvert de cendres, puis on verse l'eau... qui sera récupérée à l'aide du robinet du fond.. et l'opération peut durer toute la journée !

\*\* **bugadières** : ce sont les femmes qui lavent le linge au lavoir, à l'aide de la "bugade".

\*\*\* **"pile"** : évier de style typiquement provençal, en pierre. Le mot vient du provençal "pilo" qui était anciennement une auge, mangeoire ou abreuvoir pour les chevaux - C'était aussi un vase de pierre dans lequel on conservait l'huile dans les savonneries.

## Sources :

"Les terroirs de Vinon et alentours" Joseph Piégay

Asso d'Histoire et Archéologie de Vinon

Claude Cheilan





## LA POLICE MUNICIPALE DE VINON-SUR-VERDON SERA DOTÉE DE CAMÉRAS INDIVIDUELLES.

Initialement prévu par le décret n°2019-140 du 27 février 2019, modifié par la Loi sur la sécurité Globale de 2021 et le décret n°2022-1395 du 2 novembre 2022, le port des caméras individuelles par les policiers municipaux dispose d'une pratique très encadrée par les textes réglementaires, afin de préserver les libertés individuelles.



Sur ces bases juridiques, et suite à l'autorisation établie par Monsieur le préfet du Var, la commune a décidé d'acquérir, pour cette année, deux caméras individuelles, afin de sécuriser les interventions des quatre policiers municipaux de Vinon-sur-Verdon.

Ces nouveaux équipements captent autant le visuel que les effets sonores des interventions et ils ont pour objectif principal d'apaiser les échanges entre la population et les forces de l'ordre.

Un véritable outil préventif pour éviter tout incident ou dérapage lors d'une situation de voie publique tendue.

### Finalités et traitements concernés

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de la police municipale ;
- le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;
- la formation et la pédagogie des agents de police municipale (très utile).

### Conservation des données

En application des articles L.241-2 et R.241-13 du CSI, les données mentionnées seront conservées pendant un délai de un mois à compter du jour de leur enregistrement. Au terme de ce délai, ces données seront effacées automatiquement des traitements.

Dans le délai d'un mois, lorsque les données auront été extraites et transmises pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, elles seront conservées selon les règles propres à chacune de ces procédures par l'autorité qui en a la charge. Les données utilisées à des fins pédagogiques et de formation seront anonymisées.

### Catégories de données traitées :

- Images et sons captés par les caméras individuelles utilisées par les agents de police,
- Jour et plages horaires d'enregistrement,

- Identification de l'agent porteur de la caméra lors de l'enregistrement des données,
- Lieu où ont été collectées les données.
- L'accès aux images par les agents de police municipale

Les agents de police municipale porteurs des caméras individuelles peuvent avoir un accès direct à l'enregistrement. L'accès direct aux données vise à faciliter la recherche d'auteurs d'infractions, la prévention d'atteintes imminentes à l'ordre public, le secours aux personnes ou l'établissement fidèle des faits lors des comptes-rendus d'interventions.

### Utilisation des données

Le responsable du traitement est Monsieur le maire.

#### Peuvent accéder aux données, dans la limite de leurs attributions respectives, et leur besoin d'en connaître :

- Le responsable du service de la police municipale,
- L'agent de police municipale individuellement désigné et habilité par le responsable du service.

Seules ces mêmes personnes peuvent procéder à l'extraction de données, pour les besoins exclusifs d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, ou dans le cadre d'une action de formation des agents.

#### Peuvent être destinataires de tout ou partie des données, dans la limite de leurs attributions respectives et de leur besoin d'en connaître, dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, ou dans le cadre d'une action de formation des agents :

- Les officiers et agents de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie nationale,
- Les agents des services d'inspection générale de l'État,
- Le maire,
- Les agents chargés de la formation des personnels.

Dans l'exercice de leurs missions, les agents de police municipale peuvent procéder en tous lieux - y compris les lieux privés - à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions, uniquement au moyen de caméras individuelles fournies par la ville au titre de leur équipement.

Les enregistrements sont transférés sur support informatique sécurisé dès retour des agents au poste de police municipale. Les données sont conservées du-



rant 1 mois, puis détruites à l'issue, sauf dans le cas d'une extraction pour les besoins d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.

Aucun système de transmission permettant de visionner les images à distance, en temps réel, ne peut être mis en œuvre.

## Vos droits

Conformément aux dispositions de l'article R.241-15 du Code de la Sécurité Intérieure, vous disposez d'un droit d'accès qui s'exerce, par écrit, auprès du maire à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville, 66 avenue de la République 83560 Vinon-sur-Verdon

Mais aussi : [dpo-rgpd@dlva.fr](mailto:dpo-rgpd@dlva.fr)

Dans un second temps, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, sur son site Internet, ou par courrier postal en écrivant à :

CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Ou sur le site internet : <https://www.cnil.fr>

## DE NOUVEAUX AGENTS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Pour faire suite à un départ par mutation d'un agent de police municipale, la commune a immédiatement procédé à son remplacement, en organisant le recrutement d'un nouveau policier municipal.

Arrivant de la police municipale de Château-Arnoux (04), Stéphane MASSE a rejoint nos effectifs début juin et nous lui souhaitons la bienvenue.

Ancien éducateur sportif et diplômé auprès du centre de ressource et de la performance sportive d'Aix-en-Provence, il a basculé en police municipale en 2020 après une reconversion souhaitée en filière sécurité.

Aujourd'hui formé, après quelques années de service effectuées dans le département voisin, ce nouvel agent souhaite mettre ses compétences au service des Vinonnais, et s'impliquer pleinement dans la politique locale de sécurité portée par le maire, Claude Cheilan.

La sécurité étant une des premières préoccupations des administrés de Vinon, la municipalité a fait le choix de renforcer les effectifs de la police municipale par le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) supplémentaire.

Cet agent, chargé de mission de police du stationnement en semaine, sera également en responsabilité

de l'organisation du marché des commerçants non sédentaires, qui se déroule tous les dimanches matin sur le parking du Verdon.

Ludovic ISAAC, nouvel ASVP, nous a donc rejoints début juin. Nous lui souhaitons également la bienvenue.

Après une période de formation en interne, Ludovic est désormais présent chaque dimanche sur le marché pour organiser la mise en place des commerçants et il vient également assister sa collègue ASVP en semaine, lors de patrouilles pédestres et cyclistes sur le territoire communal.

Ces déploiements d'effectifs supplémentaires permettront, entre autres, d'accentuer une forte présence des effectifs de la police municipale sur la commune, et une meilleure réactivité au quotidien.

*Olivier Alessandrini, Chef de la police municipale*



De gauche à droite : Olivier Alessandrini, Maité Noé, Claude Cheilan, les ASVP : Sylvie Alessandrini et Ludovic Isaac, Christophe Brunier, Stéphane Masse et Brigitte Brunier





## BILAN DE FRÉQUENTATION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR

Depuis son ouverture en juillet 2023, l'aire de camping-car - comprenant 37 emplacements - gérée par la société Camping-Car Park, a rencontré un véritable succès. Sur la période de juillet 2023 à juillet 2024, nous avons enregistré un total de 5 580 nuitées pour un chiffre d'affaires de 71523 euros et 5580 euros de taxes de séjour.

La durée moyenne des séjours s'établit à 1,57 jour, ce qui témoigne d'une forte rotation des visiteurs, assurant ainsi une occupation régulière de l'aire.

En ce qui concerne la provenance des usagers,

70 % sont Français, les autres visiteurs proviennent d'autres pays européens, confirmant l'attractivité de notre site.

Ce bilan très positif démontre l'intérêt croissant pour notre commune en tant que destination privilégiée des camping-caristes.

CAMPING-CAR PARK, qui dispose déjà de plus de 450 aires en Europe, pour un total de plus de 14 000 emplacements, est le premier réseau européen d'aires d'étape et de camping à destination des touristes itinérants.



## BIENVENUE À SÉBASTIEN RIO, NOUVEAU RESPONSABLE DE LA CUISINE CENTRALE

La municipalité est ravie d'accueillir Sébastien Rio en tant que nouveau responsable de la cuisine centrale. Originaire de Saint Nazaire, Sébastien apporte avec lui une vaste expérience dans le domaine de la restauration collective. Avant de rejoindre notre commune, il a occupé le poste de responsable de restauration dans diverses collectivités, où il a su démontrer ses compétences en gestion et en organisation.

Sébastien a également été auditeur formateur pour « FAC Restauration », un organisme de formation professionnelle réputé. Dans ce cadre, il a aidé à la mise en service de cuisines et a contrôlé le respect des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), garantissant ainsi le maintien des normes de qualité et de sécurité.





## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ : UN NOUVEAU FORMAT À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) se tiendra désormais sous le format d'une demi-journée à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Ce changement s'accompagne d'un programme réactualisé offrant des informations essentielles sur les droits et devoirs des citoyens, les missions de la défense nationale, et pour sensibiliser aux enjeux de la sécurité et de la citoyenneté.



### Ponctualité exigée

En raison de cette réorganisation, les retardataires ne seront plus acceptés. Il est donc impératif de respecter les horaires indiqués sur votre convocation afin de ne pas perturber le déroulement des activités et d'assurer une expérience optimale pour tous les participants.

### Rappel : Procédure de recensement

Pour rappel, le recensement citoyen est une démarche obligatoire qui doit être effectuée à la mairie de votre domicile, en présentant pièce d'identité et livret de famille, dans les trois mois suivant votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

■ Vous obtenez une **attestation de recensement**.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à

un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

■ Vous êtes convoqué(e) à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté(e)), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

■ Vous êtes **inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales** (sauf si vous avez déménagé entre la date du recensement et la date de votre majorité).

■ Dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire, vous pourrez alors voter

**Pour toute information complémentaire :**  
servicepublic.fr rubrique « Démarches et outils »,  
recensement citoyen ou Mairie : 04 92 78 95 68

## LE CENTRE DE SECOURS DE VINON RECRUTE !

### POURQUOI PAS VOUS ?

Le centre de secours de Vinon-sur-Verdon recrute des citoyens prêts à s'engager au service de la population.

Actuellement composée d'une trentaine de **sapeurs pompiers TOUS volontaires**, la caserne a besoin de femmes et d'hommes pour assurer au mieux les missions de secours toujours plus nombreuses.

Afin de répondre au quotidien à ces missions :

### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Que vous soyez ouvrier, cadre supérieur, étudiant, fonctionnaire, homme ou femme à partir de 16 ans, vivez un engagement citoyen au service des autres, en marge de votre métier, de vos études, de vos loisirs.

Vous êtes un minimum sportif, motivé, rigoureux et dynamique :

### ALORS OSEZ !!!

Venez nous rencontrer directement à la caserne ou contactez nous, aux coordonnées ci-dessous :

Centre de secours de Vinon-sur-Verdon - 27 rue du Verdon - 83560 Vinon-sur-Verdon

Téléphone administratif : 04.92.78.90.37 - Facebook : sapeurs pompiers de Vinon-sur-Verdon





## DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LORS DES DERNIÈRES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

### Conseil municipal du 30/05/2024

- Décision du Maire n°2024-016 : Travaux de construction de la « Guinguette » sur le cours
- Décision du Maire n°2024-017 : Subventions au titre des amendes de police – dotation 2023
- Décision du Maire n°2024-018 : Subventions au titre de l'aide aux communes du CD83
- Décision du Maire n°2024-018 : Contrat de maintenance 2024/2025 TBI et classe mobile
- Convention relative à la participation des collectivités aux séances d'exams psychotechniques proposées par le Centre de Gestion du Var ;
- Motion relative aux mesures d'Économies annoncées par l'État susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France ;
- Détermination d'un taux de vacation
- Modification des tarifs municipaux
- Indemnité forfaitaire de télétravail
- Approbation de la Charte 2024-2039 du Parc naturel régional du Verdon
- Approuver la Création d'un budget annexe pour l'opération d'aménagement du lotissement dans le secteur des Quartons ;
- Extension Hôpital de Manosque – Participation Habitants

- Approuver les termes du contrat de mixité sociale 2023-2025
- Approuver la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de RIANs pour les communes dont les enfants fréquentent la classe spécialisée ULIS – Année scolaire 2024/2025
- Signature d'une convention de service entre la commune de Vinon-sur-Verdon et le syndicat Territoire d'Énergie 83 (TE83) – Etudes techniques et énergétiques des bâtiments publics
- Signature d'une convention de service entre la commune de Vinon-sur-Verdon et le syndicat Territoire d'Énergie 83 (TE83) – Etudes techniques et énergétiques des bâtiments publics.

### Conseil municipal du 27/06/2024

- Décision du Maire n°2024-020 : Tir du feu d'artifice du 13 juillet 2024
- Décision du Maire n°2024-021 : Contrat d'entretien des espaces verts 2024
- Décision du Maire n°2024-022 : Modification d'un acte constitutif d'une régie de recettes pour les droits de place de marché et espace public
- Décision du Maire n°2024-023 : Rénovation de l'église Notre-Dame – Relève du bâtiment
- Décision du Maire n°2024-024 : Fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale du 1er juillet 2024 au 30 juin



2025 – accord-cadre à bons de commandes

- Décision du Maire n°2024-25 : Admission en non-valeur de créances éteintes
- Décision du Maire n°2024-026 : Ligne de trésorerie
- Décision du Maire n°2024-027 : Modification acte constitutif d'une régie de recettes pour les manifestations dénommée cadre de vie
- Création Poste A.A – ASVP
- Modification mise à disposition éducateur sportif
- Prévoyance – Contrat de groupe CDG83 art. 4 EMP
- Désignation de représentants au sein de la future association Mission Locale Ouest Haut Var
- Modification tarifs
- TLPE 2025
- Convention de mise à disposition de moyens SDIS pour le 13.07.24
- Cession Foncière Rue Bellevue
- Convention fonds de concours DLVA bassin Pellonière
- Autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition de matériel.

**LES DOSSIERS SONT CONSULTABLES AU  
SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA MAIRIE.**



## NOCES D'OR ET DE DIAMANT - 50 ANS ET 60 ANS DE MARIAGE MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

Cette année, nous avons le plaisir d'inviter les couples mariés en 1964 et 1974, hors Vinon-sur-Verdon, à se faire connaître au service Etat Civil de la mairie avant le 20 septembre 2024, avec leur livret de famille, en vue de la célébration de leurs noces d'Or ou de Diamant.

Les couples recevront ensuite une invitation à déjeuner pour le mardi 1er octobre à l'Oustau du Verdon, afin de fêter cet événement.

Contact : 04 92 78 86 33 communication@vinon-sur-verdon.fr



### Septembre 2024

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Dim 1er	Vide grenier - Brocante	Comité cadre de vie	Au bord du Verdon	06.32.29.48.93 brocantes@vinon-sur-verdon.fr	Toute la journée
Mer 4	Assemblée générale	Résonances	Salle des Fêtes	isnard.mireille0427@orange.fr	19h30 à 22h30
Sam 7	Forum	Municipalité & Associations	Sur le Cours	04 92 78 86 33	de 10h à 16h
Sam 7	Remise des prix aux sportifs de l'année -	Municipalité -	Sur le Cours	04 92 78 86 33	18h suivie soirée des bénévoles
Sam 14	Inter games	Municipalité & Associations	Salle des Fêtes	04 92 78 86 33	journalée
		Tennis - Kayak - Boule du Verdon-	Verdon 3 terroirs	Stade - Tennis - kayak	
Mar 17	Repas des aînés inter CCAS		CCAS - Saint Julien	Réservation au 04 92 78 96 09	midi
Lun 23	Assemblée générale	la Cour des Grands	Salle des Fêtes	lacourdesgrandsvinon@gmail.com	19h
28 & 29	Exposition "Beaux Arts"	Acsv	Salle des Fêtes	acsv.83560@gmail.com	

### Octobre 2024

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Mar 1er	Cérémonie des noces d'or et de diamant -	Municipalité -	Oustou dou Verdon	04 92 78 86 33	11h30
du 30/09 au 06/10	Semaine bleue -	Centre Social Maison du Partage -	Salle des Fêtes	csc.maisondupartage@orange.fr	
Sam 5	Conférence	Nynos	Salle des Fêtes	asso.nynos@laposte.net	
Dim 6	Atelier	Nynos	Moulin St André	asso.nynos@laposte.net	
Dim 6	Fermeture de la pêche sur le Verdon		AAPPMA Pêche	Louane et Malaurie	
Dim 6	Salon du Bien-être	Neveha Events	Salle des Fêtes	info@veveha-concept-life.fr	
Sam 12	Stage et bal trad	Trad et ridera	Salle des Fêtes	tradetridera@hotmail.fr	15h à 1h
Ven 18	Assemblée générale	Boule du Verdon	Salle des Fêtes	06 29 69 70 47	15h à 22h
Dim 20	Bal Country	Country Dance passion	Salle des Fêtes	06 73 61 88 67	- après-midi et soirée
Sam 26	Festival OH pour les tout petits -	DLVA et municipalité -	Sur plusieurs lieux -	Sur réservation à culture@dlva.fr	- Journée
Dim 27	Vide Poussette	Crèche les Abeillons	Salle des Fêtes	04 92 78 87 87	
Dim 27	Changement d'heure		A 3h il sera 2h		
Jeu 31	Halloween	La Cour des Grands	Salle des Fêtes	06 83 11 62 09	- 14h30 devant la Salle des Fêtes

### Novembre 2024

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Dim 03	Théâtre "La chanson d'un gâs qu'a mal tourné"		Cie Rires Sourires	Salle des Fêtes -	06 45 16 91 61 - 15h
Lun 11	Commémoration de l'Armistice de 1918		Municipalité et associations d'anciens combattants		
	Dépôt de gerbes au cimetière suivi d'un apéritif à la		salle des fêtes	04 92 78 86 33	- 10h45 au cimetière
Dim 17	Bourse aux jouets	FCPE	Salle des Fêtes	fcpe.vinon@gmail.com	
Sam 23	Stage Bal country	Country dance passion	Salle des Fêtes	06 73 61 88 67	- après-midi et soirée
Dim 24	Théâtre "Allez on danse" -	Cie Théâtre de chambre	Salle des Fêtes	06 45 16 91 61	15h